

MANIFESTE DU TEMPS DES COMMUNS

Texte issu de l'appel du « Big Bang »

Christophe Aguiton · Clémentine Autain · Marie-Pierre Boursier, Patrice
Cohen-Séat · Alain Coulombel · Elsa Faucillon · Frédéric Genevée
Jérôme Gleizes · Pierre-François Grond · Ingrid Hayes
Prune Helfter-Noah · Pierre Khalfa · Benjamin Lucas · Marie Luchi
Roland Merieux · Claire Monod · Frank Mouly · Willy Pelletier
Sophie de la Rochefoucauld · Sophie Taillé-Polian

Les éditions *Arcane* 17

Manifeste du temps des communs

Texte issu de l'appel du « Big Bang »
au sein des gauches et des écologistes

ISBN : 978-2-918721-95-6

Ce manifeste est né des suites de l'appel dit du « Big Bang », lancé au lendemain des élections européennes de 2019. Il est écrit par des personnalités issues de différentes cultures politiques, notamment écologistes, insoumises, communistes et socialistes, et/ou impliquées dans le mouvement social, la vie intellectuelle, le monde artistique.

La colère face à l'atomisation des forces sociales et écologistes, comme les difficultés structurelles auxquelles sont aujourd'hui confrontées les gauches, a nourri notre volonté de contribuer à l'émergence d'un projet et d'une stratégie pour gagner, et notamment à la présidentielle et aux législatives de 2022. Le désastre de l'ère Hollande, qui s'inscrit dans une longue dérive néolibérale de la social-démocratie partout en Europe, pèse sur la crédibilité à gauche pour porter une espérance de changement véritable et de progrès humains. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'inverser la mauvaise donne politique actuelle et de déjouer le funeste duel Macron/Le Pen par le rassemblement sur un contenu de transformation en profondeur, social et écologiste. Dans cette perspective, nous pensons qu'il faut commencer par le « quoi » avant de trancher le « qui ».

Ce manifeste est une contribution qui a vocation à être débattue, amendée, ajustée. Nous y avons mis nos convictions et nos partis pris, en cherchant avant tout à dégager la cohérence d'une vision émancipatrice au XXI^e siècle.

Christophe Aguiton, Clémentine Autain, Marie-Pierre Boursier, Patrice Cohen-Séat, Alain Coulombel, Elsa Faucillon, Frédéric Genevée, Jérôme Gleizes, Pierre-François Grond, Ingrid Hayes, Prune Helfter-Noah, Pierre Khalfa, Benjamin Lucas, Marie Luchi, Roland Merieux, Claire Monod, Frank Mouly, Willy Pelletier, Sophie de la Rochefoucauld, Sophie Taillé-Polian.

Changer de sens

1. Puisque la société s'effondre, il n'est pas question de nous effondrer !
2. Avec l'accélération de la destruction de la biosphère, la question de la survie de l'humanité sous ses formes actuelles est aujourd'hui posée. À vouloir toujours produire plus, faire sans cesse gonfler les profits en pillant les ressources et en exploitant les êtres humains jusqu'à la corde, le capitalisme est devenu mortifère. En quelques décennies, les conditions d'habitabilité de la planète se sont profondément dégradées sous la pression du réchauffement climatique, de la perte de la biodiversité, de la prédation des ressources naturelles et énergétiques, de l'emprise des mégapoles sur les territoires et de l'appauvrissement des sols. Ce que nous vivons n'est rien moins qu'une déstabilisation de notre planète avec ses conséquences imprévisibles sur l'ensemble du vivant. Nous avons aujourd'hui le choix entre une implosion inégalitaire ou un sursaut collectif, c'est-à-dire entre la catastrophe ou la bifurcation. Réduire les inégalités et maîtriser notre environnement sont les seules ma-

nières d'assurer l'émancipation de la plus grande partie de l'humanité.

3. Depuis des années, les signes annonciateurs du désastre s'accumulent de façon de plus en plus dramatique. La seule année 2019 a été marquée par des mégafeux en Australie, aux États-Unis ou dans la forêt amazonienne, par des canicules et des températures historiques en Europe ou dans l'Arctique. Les glaciers fondent. La désertification gagne du terrain. Des centaines de millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont contraints à l'exil.
4. Et l'actuelle crise sanitaire témoigne de l'accélération des processus d'effondrement. L'apparition de la Covid-19 sur un marché de la ville de Wuhan en Chine a brusquement provoqué un choc colossal mettant à nu la vulnérabilité et la faible résilience de nos sociétés : des continents entiers touchés par le virus, des milliards de personnes confinées, des pans entiers de l'économie mondiale à l'arrêt ou au ralenti, des marchés financiers qui plongent, des démocraties fragilisées par l'état d'urgence, des millions de personnes supplémentaires précarisées ou au chômage, une crise humanitaire sans précédent dans le monde, un paysage international totalement éclaté... En France, sixième puissance économique mondiale, le système de santé s'est révélé exténué par des décennies de politiques d'austérité. Malgré l'engagement extraordinaire des soignants, tout le monde a pu constater qu'il manquait de personnels, de lits, de matériels de réanimation, de masques, de tout. Qu'en serait-il demain avec l'apparition d'un virus encore plus contagieux ? Qu'arrivera-t-il demain avec les bouleversements beaucoup plus considérables qu'annonce le réchauffement climatique ou l'extinction massive des espèces en cours ?
5. *« Nous faisons l'expérience des coûts croissants pour des satisfactions décroissantes »* disait André Gorz.

Pourtant, le néolibéralisme nous pousse aujourd'hui à « travailler et produire plus », redémarrer, relancer la machine à produire coûte que coûte, bref, à aller dans le sens du « business as usual ». Des centaines de milliards sont injectés à travers le monde, sans aucune condition, pour sauver des entreprises polluantes et climaticides, dans l'aérien ou dans le secteur de l'automobile, par exemple, alors que les aides budgétaires et les incitations fiscales aux collectivités et aux entreprises devraient être subordonnées au minimum à l'adoption de mesures compatibles avec la trajectoire de neutralité carbone. Le risque est grand, si nous laissons faire, que le « monde d'après » ressemble à s'y méprendre au « monde d'avant », en pire. Nous refusons ce scénario catastrophe. Ce que nous voulons, au contraire, est que ce moment inédit, suspendu, débouche sur un basculement vers d'autres modes d'organisation sociale, d'autres normes, d'autres hiérarchies de valeurs. Le productivisme, le consumérisme, la marchandisation du monde, la société du spectacle, nous emmènent dans le mur. Cette course folle se moque des limites de la planète et détruit les cadres de protection sociale.

6. Les crises climatique, sociale, économique, sanitaire, démocratique sont intrinsèquement liées. À l'alarme d'aujourd'hui, il faut répondre en prenant le chemin d'un nouveau modèle de société, écologique et solidaire. Nous en connaissons les principes structurants : la sobriété, supposant un changement des modèles de production et de consommation, afin de tenir compte des limites de la planète, la résilience des territoires afin que ceux-ci soient en capacité d'absorber les chocs à venir, la solidarité à travers le renforcement des services publics et des métiers du soin, la justice sociale pour combattre les inégalités, le cosmopolitisme, car le monde est aujourd'hui interdépendant, la démocratie enfin parce qu'elle est au cœur de tout projet d'émancipation.

7. Pour cela, comme un nombre croissant de nos concitoyennes et concitoyens, nous sommes convaincu.e.s qu'il est urgent et même vital d'engager une transition post-capitaliste démocratique, sociale et écologique. Ces trois dimensions sont inséparables. Il n'y aura pas de transition écologique sans justice sociale. Les ultra-riches ne peuvent pas se protéger sur le dos des plus démunis.e.s : nous irions sinon droit à l'explosion sociale et au risque d'une solution politique autoritaire. Et ni l'une ni l'autre n'est possible sans un processus permettant de nous affranchir progressivement, mais de façon nette et résolue, des logiques capitalistes : du productivisme à outrance qui ne vise qu'à maximiser les profits et à accumuler un capital de plus en plus rare ; de la concurrence et de la recherche de compétitivité qui poussent sans cesse à la réduction des salaires et des « coûts » sociaux ; de la rentabilité à court terme qui a pris le dessus sur la réponse aux besoins, la dignité de chacun.e et la survie de la planète ; de la marchandisation généralisée, jusqu'à celle du corps humain, qui abîme nos vies, nos désirs et le sens de nos activités, qui détruit ce qui fait de nous des êtres humains, des êtres singularisés par la culture qui devient de plus en plus dénaturée en produits standardisés ; du contrôle des populations et de l'autoritarisme, seules réponses de ce système aux dysfonctionnements et aux souffrances qu'il engendre lui-même.
8. Il s'agit là d'objectifs très ambitieux. Les atteindre suppose non seulement l'adhésion, mais surtout la participation active du plus grand nombre aux choix et à leur mise en œuvre. Nous devons donc inventer une démocratie de nouvelle génération mettant réellement les citoyens.e.s aux commandes. La construire tant à l'échelle locale, nationale qu'à celle des institutions internationales ou supranationales. Repenser la puissance publique pour assurer une maîtrise démocratique de l'économie qui ne tombe pas dans les travers de l'étatisme.

9. Il faut sortir de la démesure (l'hubris grecque) qui caractérise le capitalisme dès ses origines, de la prédation et de l'exploitation, pour bâtir une société à dimension et visée humaines. Ralentir les flux de marchandises à travers le monde, ralentir nos activités, construire une autre approche du travail, bâtir un autre rapport au monde et une autre hiérarchie des valeurs que celle que nous impose la société de consommation. Redonner du poids au silence, au sensible, aux liens et aux soins, à la qualité de nos relations. Faire de l'éducation et de la culture les pierres angulaires du développement humain. Tels sont les défis qui sont devant nous. Ils ne pourront être relevés que par un engagement de toutes et tous dans les mobilisations citoyennes, mais aussi dans un débat public et une vie politique revivifiés.
10. Le capitalisme, sous toutes ses formes, industrielles, commerciales, financières, cognitives, nous conduit dans une dramatique impasse. C'est un modèle de développement fondé sur une accumulation infinie, la quête toujours plus rapide du profit, au mépris des conséquences sociales, et sur l'exploitation du vivant, la prédation des ressources de la planète – matières premières, énergies fossiles, êtres vivants –, au mépris des effets sur l'environnement. Or, plus que jamais, les êtres humains sont dépendants des conditions bioécologiques de la planète. Des risques pèsent aussi sur nos libertés, car, partout dans le monde, l'état d'urgence sanitaire est l'occasion d'expérimenter de nouveaux dispositifs de contrôle des populations, des drones au tracking, au nom de la sécurité. Tout cela fait système et produit un moment singulier de l'histoire de l'Humanité.

Pour un archipel politique et citoyen, social et écologiste

11. Face à l'urgence et au danger qui pèse sur nos démocraties avec l'émergence de gouvernements de plus en plus autoritaires, il serait historiquement irresponsable que les forces de la gauche sociale et écologiste ne réussissent pas à se rassembler pour proposer une transition volontaire et rationnelle, un nouveau modèle de société : post-capitaliste, écologiste, social, féministe, antiraciste, démocratique et culturel. Il s'agit de refonder un projet d'émancipation pour le XXI^e siècle. L'histoire l'a montré, c'est un exercice périlleux et difficile. C'est pourquoi nous proposons d'innover en grand : imaginer, du local au national, et au-delà, un archipel politique et citoyen construit autour de grands axes cohérents, dans le respect d'un socle commun, mais aussi de toutes les identités et de l'autonomie de chacune et chacun. Il s'agit de faire grandir en permanence le commun par métissages et coopération et de s'unir quand il le faut, par consensus ou, à défaut, par votes, pour proposer des actions et

des luttes ainsi que des programmes et des candidatures aux élections. Notre période historique est marquée par l'échec des expériences de type soviétique ou chinoise du XX^e siècle, puis par la vague de néolibéralisme qui a submergé le monde. La faiblesse globale actuelle des forces progressistes en est le résultat, de la conversion de la social-démocratie au néolibéralisme, des grandes difficultés des principaux partis de gauche à se remettre en question, de l'obsession de l'hégémonie et de l'incapacité de nouvelles forces à proposer un projet global crédible à vocation majoritaire. Les rapports de force sociaux, détériorés par l'éclatement du salariat et des lieux de sociabilité, sont aussi au cœur de nos difficultés, tout comme les moyens dont disposent les tenants de la pensée dominante pour s'imposer. La situation n'est pas seulement franco-française : les difficultés à gauche sont un fait international. Pour autant, depuis des années, le foisonnement de mobilisations et de mouvements sociaux divers a produit d'importants changements dans les esprits sur un certain nombre de points essentiels : la priorité écologique, la contestation radicale du néolibéralisme ravageur, la volonté affirmée des femmes, des racisé.e.s à sortir du silence et de l'invisibilité, l'exigence d'une démocratie citoyenne... Cette évolution des consciences a eu des effets directs dans le champ politique, accélérant la crise de la gauche tout entière et faisant monter la recherche d'un nouveau projet de société et d'une transformation profonde de la politique elle-même.

12. Depuis le séisme politique de 2017, l'évolution s'est accélérée. Les anciennes forces de gauche n'ont pas su répondre aux évolutions du capitalisme et à la poussée des enjeux écologistes. Les nouveaux mouvements tels qu'EELV et la FI n'ont pas réussi à impulser une dynamique suffisamment propulsive pour changer la donne. Aujourd'hui, aucun parti n'a, à lui seul, la réponse,

c'est-à-dire les capacités de porter une majorité de transformations sociale et écologiste. Le champ politique au sein des gauches et des écologistes apparaît atomisé. Les tentations à l'hégémonie, des uns ou des autres, empêchent de réussir le rassemblement inédit que nous appelons de nos vœux et sans lequel nous ne pouvons gagner. L'enjeu de l'union ne constitue évidemment pas un programme, mais c'est un atout stratégique décisif. Il faut encore s'entendre sur les différentes lignes de force d'un projet commun, qui concernent tant l'ampleur du changement que l'articulation sérieuse entre le social et l'écologie ou encore la prise en compte, au cœur du projet, des défis démocratiques ou liés à l'égalité. Nous ne pouvons pas nous présenter devant les Français avec une belle photo de rassemblement, mais la fleur au fusil, sans être outillés face au néolibéralisme, à l'Union européenne telle qu'elle ne va pas ou encore au consumérisme qui est désormais ancré dans les pratiques et les imaginaires. Nous avons la conviction que le désir de rassemblement autour d'un projet qui bouscule la donne de façon radicale, sociale et écologique, est déjà là dans notre pays. Nous l'avons vu à l'occasion des élections municipales ou avec l'appel « Plus jamais ça » dit des 18 syndicats, associations, ONG. Nous l'affirmons avec force : il est urgent que les écologistes et les gauches convergent pour lutter à la fois contre le productivisme et l'exploitation à nouveau croissante des peuples et des populations. Sur le fond, d'importantes convergences se font jour. Des objectifs, des mots, un imaginaire commun émergent. Des intellectuels, des créateurs, des artistes, des femmes et des hommes cherchent la façon de construire un rassemblement social et politique, sans lequel aucune victoire contre le macronisme, la droite et l'extrême droite n'est possible.

13. Il n'y a aucune chance de succès dans la division, et aucune non plus dans des tentatives d'hégémonie d'un cou-

rant politique sur les autres. Plus généralement, l'idée d'une unification de tous les courants politiques dans une seule force est tout aussi illusoire. Les différences et divergences qui existent entre les sensibilités à fédérer renvoient non seulement à des cultures politiques et à des histoires différentes, mais aussi à des contradictions d'intérêts qui existent entre les classes dominées. Cette hétérogénéité des expériences populaires et de leurs expressions politiques confirme que la pluralité est fondamentale pour unir largement dans le pays. Les tentatives de les rassembler au sein d'une option partidaire unique ou hégémonique ne peuvent en saisir la diversité et se condamnent à l'échec.

14. L'implication citoyenne doit en être le ferment, le ciment et le moteur du rassemblement des gauches et des écologistes. Depuis plusieurs décennies grandit l'exigence des citoyennes et des citoyens de ne plus être cantonné.e.s à un rôle passif pour enfin intervenir directement dans la vie politique et dans le fonctionnement des institutions. La crise du politique, caractérisée notamment par un rejet massif des partis, est due en grande partie à leur refus ou leur incapacité, jusqu'à aujourd'hui, à imaginer la façon de s'ouvrir à ces nouvelles aspirations et de mettre les femmes et les hommes qui le veulent. Il ne peut y avoir de construction politique ambitieuse à gauche sans trouver, pour commencer, une solution à la coupure qui sépare aujourd'hui le mouvement social des organisations politiques. Le lien se faisait jadis par les relations étroites qui existaient entre de grandes organisations syndicales, associatives ou mutualistes et les principaux partis politiques de gauche. L'instrumentalisation politique de ces liens – la « courroie de transmission » entre le PCF et la CGT, les affinités entre le PS et la CFDT – est devenue insupportable aux mouvements sociaux qui ont affirmé leur autonomie à l'égard des partis. Le discrédit de la politique partidaire, ainsi

que les risques de division, les ont aussi poussées à s'en protéger en se tenant à distance. Un fossé sépare ainsi le social du politique. Pourtant, une politique de gauche et écologiste se dessèche à ne pas être intimement liée aux luttes sociales pendant que les luttes perdent beaucoup de leur force à ne pas pouvoir s'inscrire dans une perspective politique. Imaginer comment recréer un vaste « camp » du mouvement émancipateur où chaque partie jouera son rôle est un défi majeur à relever. Il faut inventer de nouveaux rapports de confiance et de nouvelles façons de coopérer. Sous peine de voir dépérir la politique et probablement aussi la démocratie au profit de formes autoritaires, voire néo-fascistes, nous sommes donc condamnés à inventer, et à réussir.

15. L'idée d'archipel avancée par le philosophe Édouard Glissant a déjà été reprise à l'occasion des élections municipales. C'est une nouvelle forme de rassemblement où chacune de ses composantes – parti, organisation du mouvement social, collectif citoyen – se trouve liée aux autres sans perdre sa singularité ni son indépendance. Dans son sens habituel, un archipel suppose une proximité géographique et géologique. Il s'agit là, évidemment, d'une proximité politique renvoyant non seulement aux grandes finalités émancipatrices, mais aussi à un fond commun de principes, de conceptions et de propositions concrètes permettant de mener ensemble le combat contre la droite, l'extrême droite et le néolibéralisme, pour une transformation sociale et écologiste. Dans ce cadre, chaque composante conservera sa vision des choses, ses idées et ses propositions et mènera librement les combats qui lui tiennent à cœur. La puissance de la forme archipelique est de rassembler le plus grand nombre possible d'approches particulières, différentes, afin que chacune de ses composantes, par les voies et moyens qui lui sont propres, contribue à construire des coalitions majoritaires dans la société. Elle suppose une

nouvelle conception du pouvoir et de l'efficacité politique fondée non plus sur le poids de l'uniformisation, mais sur la dynamique de la diversité. C'est celle-ci qui traduit la multiplicité des situations et des expériences, interroge, stimule et permet de produire du neuf.

16. La création d'un archipel des forces d'émancipation implique d'abord un processus politique, social et citoyen permettant de définir ensemble le socle commun qui réunit. Celui-ci devra commencer par la mise en place de conventions de consensus. En effet, l'essentiel de la vie politique consiste à produire, échanger et communiquer des idées, des analyses et des représentations afin de faire progresser une vision commune du réel, de ses contradictions et de la façon de les dépasser. En cela, entre des forces ayant un large fond commun, la culture de la diversité et du pluralisme est un atout là où celle de la concurrence est un frein. Pour autant, cette diversité ne doit pas être un obstacle à l'agir ensemble, notamment quand il est question pour les forces politiques ainsi rassemblées de proposer un programme de mandature et les candidat.es qui seront chargé.e.s de le mettre en œuvre. C'est l'une des fonctions de l'archipel politique que nous proposons.
17. Dans cette perspective fédératrice au sein des gauches et des écologistes, notre manifeste est une contribution à la définition de ce qui peut cimenter largement sur le fond. Comme l'écrivait Lucien Sève, intellectuel communiste emporté par la Covid-19, « commençons par les fins ». Avant de formuler des propositions de méthode, partons de ce qui doit, en termes de projet, nous fédérer.

Pour une démarchandisation de nos vies

18. Pour démarrer et non redémarrer, il faut rompre avec le productivisme et son corollaire, le consumérisme. Respecter les limites de la planète suppose une décroissance de la consommation matérielle globale. La lutte contre le changement climatique nous impose de découpler la production de richesses avec la consommation énergétique, de questionner la pertinence de certaines productions ostentatoires ou inutiles – à l'image des véhicules SUV ou de l'abus de voyages aériens. Il faudra augmenter la production d'autres équipements et produits, comme ceux qui nous ont manqué pour lutter contre la pandémie actuelle. La transition énergétique et la satisfaction des besoins sociaux nécessitent la production de biens spécifiques et le développement massif de services. La crise actuelle nous montre à quel point il faudra investir dans la santé, l'éducation, la culture, la recherche scientifique et le soin aux personnes. Le PIB ne peut donc pas être le seul, ni même le principal indicateur de la vie éco-

nomique et sociale. Il ne mesure que le flux annuel des biens et des services marchands ou non marchands, évalués monétairement à leur coût de production. Cela ne dit rien sur les inégalités sociales, ni sur le bien-être de la population, ni sur les atteintes à l'environnement, le travail domestique gratuit ou le bénévolat. Comment mesurer les communs que nous défendons ?

19. La production et la consommation sont à réinventer. En mettant fin à leur impact sur l'environnement, nous devons également améliorer le bien-être de toutes et tous. La pérennité des objets doit devenir la norme, et non l'obsolescence programmée. Des normes légales, notamment avec l'augmentation des délais de garantie, doivent favoriser la durabilité des marchandises. Les filières professionnelles de réparateurs et les lieux de type recycleries ou ressourceries méritent d'être soutenus et développés pour accroître la pratique qui consiste à réparer, loin de la norme du jetable si chère au régime de l'hyperconsommation. Il est urgent de privilégier les productions locales. Cette relocalisation va de pair avec une économie de la fonctionnalité : ce n'est pas la possession d'un bien qui importe, mais son usage. Cela pousse au partage et à l'invention de nouveaux rapports sociaux. La véritable dématérialisation d'une économie consiste à produire le strict nécessaire et à mettre en place un usage partagé de ces productions. La rupture avec le productivisme et le consumérisme suppose une transformation profonde des processus de production et de la nature des biens produits. Le confinement a brisé l'illusion collective d'une machine économique impossible à arrêter. Le besoin de questionner ce qu'il faut produire ou non, ce qu'il faut poursuivre, amplifier ou interrompre s'impose, enfin, comme une actualité criante.
20. Dans le cadre de principes de sobriété environnementale définis collectivement, certains choix de productions

inutiles relèvent de l'urgence : interdiction des produits qui nuisent à l'environnement et à la santé (des pesticides à la majorité des produits non recyclables, produits cancérigènes...), sortie des énergies carbonées et du nucléaire, décroissance de la production automobile, aéronautique, limitation puis arrêt de la production d'armement, arrêt de la production d'armement nucléaire, arrêt de la surenchère sans fin dans le domaine de la diffusion d'Internet... Une telle décroissance impose d'organiser la reconversion des secteurs concernés et de garantir l'emploi et le revenu des salarié.e.s, par le biais d'une sécurité sociale professionnelle d'une répartition des richesses qui dépasse le seul facteur du travail et d'une reconversion des qualifications et compétences dans des secteurs indispensables aux besoins sociaux élémentaires comme à la protection de l'environnement.

21. Pour faire face à la crise anthropique, résoudre l'équation énergétique est crucial. Depuis le début de l'humanité, la question énergétique a toujours eu une place prégnante dans les changements civilisationnels, que cela soit dans la dimension de sa maîtrise ou de son usage : domestication du feu au paléolithique, début de la métallurgie, invention de la machine à vapeur, expansion de l'électricité... La croissance exponentielle bute aujourd'hui sur cet enjeu : le stock d'énergies fossiles s'épuise ; leur combustion provoque l'émission de CO², modifiant le climat ; la production d'énergie nucléaire engendre des déchets dont la durée de radioactivité dépasse l'espérance de vie d'une civilisation et dont la dangerosité est extrême. Désormais, éviter des tragédies exige de nous orienter vers une transition énergétique, une décarbonisation de l'économie, une sortie du nucléaire.
22. Dans cette nouvelle société que nous défendons, les liens seront privilégiés sur les biens, les métiers dits de « reproduction », à savoir le soin, l'accompagnement, l'enseigne-

ment, l'attention apportée aux enfants et aux personnes âgées, seront valorisées socialement et mieux payées. La crise de la Covid-19 a montré le caractère décisif de ces activités pour la survie même de nos sociétés.

23. La relocalisation est au cœur de la rupture avec le productivisme. Les chaînes de productions étendues à toute la planète et la délocalisation massive de la production industrielle ont fragilisé les sociétés en sapant leurs capacités à répondre à des besoins parfois aussi simples que des masques de protection, dont l'absence a coûté de nombreuses vies humaines. Relocaliser certains pans de l'industrie est une nécessité écologique. Cela ne signifie pas pour autant un repli nationaliste qui pourrait conduire à des guerres commerciales et à l'opposition des peuples entre eux. Sans nous interdire de protéger une expérience gouvernementale écologique et sociale des pressions et des chantages des marchés mondiaux et des institutions internationales, nous devons fonder un mode de développement des échanges basé sur des coopérations continentales ou mondiales. Notre choix est donc plutôt de se doter de toute une batterie de mesures pour augmenter le coût du transport de biens matériels, en jouant sur le prix des véhicules, sur leur carburant et en instaurant une taxe kilométrique. La préférence environnementale et sociale s'oppose ici à la préférence nationale. Il est de même possible de renchérir le coût des échanges de biens produits dans des conditions sociales et environnementales qui ne sont pas en adéquation avec le modèle de production responsable dont l'Europe pourrait être le fer de lance, si elle fonctionnait et se dotait d'un projet émancipateur. Tous les acteurs, particuliers, entreprises, collectivités doivent être incités à prioriser les achats locaux. Il faut casser les chaînes de valeur des transnationales fondées sur l'exploitation des différentiels de normes sociales, sanitaires, environnementales pour forcer à une réorganisation de la production.

Pour une société des biens communs

24. Les biens communs apparaissent dans l'Angleterre médiévale avec la bataille contre les enclosures et les droits d'accès des paysans aux pâturages et aux forêts des domaines seigneuriaux. Au XIX^e siècle, une nouvelle forme de biens communs naît face à la violence sociale qui accompagne l'expansion du capitalisme industriel. Le mouvement ouvrier développe alors les coopératives ouvrières de production et de consommation, comme prélude à l'édification d'une société non capitaliste. Par ailleurs, la crise écologique a montré l'importance de gérer collectivement d'autres biens communs, environnementaux, comme l'eau ou l'air, hors de toute prédation et privatisation. Et au tournant du XXI^e siècle, une nouvelle génération de biens communs apparaît avec le développement du numérique : les logiciels libres et tous les « biens communs de la connaissance ». La notion de biens communs renvoie à tous les biens dont il faut interdire l'usage privatif et encore plus la marchandisation. Elle porte une alternative au néolibéralisme et aux processus de privatisation, sans pour autant signifier étatisation de l'économie et des productions humaines.

25. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'État a joué un rôle important dans le développement des services publics d'enseignement, de culture, de santé, de justice... À partir des années 1980, les programmes d'austérité les ont fragilisés ou carrément privatisés. La répercussion s'est traduite, par exemple, par des hausses de tarifs pour les usagers ou une inégalité accrue devant tel ou tel service public. La crise de la Covid-19 a révélé un risque majeur pour la santé de la population avec la mise à mal de l'hôpital public.
26. Le développement du droit de la propriété intellectuelle a détourné l'usage initial de protection de l'inventeur solitaire pour protéger les multinationales et leur assurer une rente. Dans une économie totalement mondialisée dans laquelle l'innovation technologique est au cœur du modèle de l'économie du numérique, il est un frein au développement des pays les plus pauvres et à un usage démocratique des technologies de la communication. La mise à disposition de tous les pays des technologies les plus avancées est une nécessité. Il faut démanteler les multinationales, à commencer par celles en situation de monopole, dont le poids économique, financier et politique est chaque jour plus important. Pour cela, le progrès technique, notamment lié à la robotisation et à la révolution informationnelle, doit permettre de réduire le temps de travail et se mettre au service d'une nouvelle organisation du travail, moins aliénante, avec des unités de production garantissant un maillage de l'ensemble des territoires.
27. Il est possible aujourd'hui d'étendre encore la logique des biens communs, comme alternative à la propriété privée et à l'étatisme, en défendant la propriété sociale, conçue comme propriété de celles et ceux qui sont concernés ou affectés par une activité. Il s'agit au premier chef de celles et ceux qui y travaillent, comme dans

le cas des SCOP ou des SCIC, mais aussi en élargissant à tous celles et ceux qui pourraient être touchés par cette activité, comme les consommateurs, et ceux – humains et milieux naturels – qui pourraient subir les conséquences de ces activités. Le bien-être social et le respect des impératifs écologiques pourraient alors être mis au cœur des décisions. Biens communs et propriété sociale mettent au centre l'implication de la société et la démocratie comme bases du fonctionnement de l'économie.

28. L'objectif est de réenchâsser l'économie dans la société, de telle sorte que des règles décidées collectivement lui soient appliquées. Il s'agit de mettre la politique, c'est-à-dire le débat démocratique contradictoire et la décision citoyenne, au poste de commande. Les priorités décidées au niveau national, régional ou européen en fonction des besoins humains et environnementaux doivent bénéficier de programmes d'investissement et d'une planification incitative destinée à réguler un marché qui, laissé à lui-même, accentue les inégalités régionales ou sectorielles. Programmer et planifier signifient que la société, après un débat démocratique, confie à une autorité publique le soin de coordonner dans le temps des objectifs sociaux, éducatifs, environnementaux prioritaires. Il se pose cependant la question décisive du contrôle de l'État par les citoyennes et les citoyens. En effet, l'expérience historique a montré, et montre encore, le danger de laisser un organisme central disposer du pouvoir d'organiser l'économie à l'échelle de la société. L'accaparement de l'État par une technobureaucratie managériale est un risque permanent, quelles que soient les bonnes intentions de départ. La réalisation concrète de ces objectifs doit se situer entre les mains d'acteurs économiques publics, coopératifs, familiaux ou privés. Par exemple, la production alimentaire, la construction de logements ou l'acquisition d'une indépendance médicale nécessitent la fixation d'objectifs et une mobilisation centrale, mais

elles ne signifient pas nécessairement la mise en place de monopoles dans la production de ces biens.

29. L'autoproduction et le partage constituent un autre moyen de permettre à la société de prendre en main ses activités et son développement, et de favoriser une territorialisation de la production, à commencer par l'énergie. Toute une série d'activités est aujourd'hui trop souvent déléguée au marché. La production de l'énergie en fait partie. L'énergie solaire peut, par exemple, être produite en autoconsommation personnelle ou, mieux, en coopérative d'habitant.e.s. Nous pouvons étendre la logique de l'autoconsommation à la production maraîchère, aux jardins, qu'ils soient partagés ou individuels, dans l'esprit de ce qu'étaient (et sont encore) les « jardins ouvriers » qui permettent à la fois d'assurer la production de légumes et fruits de qualité pour les ménages et de redonner à des populations urbaines qui en étaient éloignées un rapport direct avec la réalité matérielle et naturelle de l'alimentation. Donner à la société tous les moyens d'autogérer la production et les services implique également de promouvoir la coopération et la solidarité. Il faut favoriser toutes les démarches, du covoiturage à l'échange de services, qui accroissent la résilience de nos sociétés et la protection de notre environnement.
30. Le développement de la gratuité participe de la même démarche. Nos sociétés sont déjà accoutumées à la gratuité de certains services, comme l'école ou – de manière partielle – les soins de santé. Le numérique a étendu le champ de la gratuité permise par la mise en place de biens communs du numérique, les licences *Creative Commons* ou les articles académiques en libre accès. Dans d'autres secteurs, comme le transport collectif dans les agglomérations, des expériences de gratuité fonctionnent bien, mais l'important est d'inscrire la gratuité

comme un élément important d'un projet émancipateur. Cependant, gratuits pour leurs usagers, ces services ont souvent un coût pour la société dans son ensemble et pour les créateurs. La question de leur financement, que ce soit par la fiscalité ou par des cotisations sociales, ne peut être évacuée. Une réforme fiscale, alliant justice et ressources nouvelles, est, dans ce cadre, un enjeu essentiel. C'est l'un des biais majeurs pour accroître les biens communs et tendre à l'égalité. Avec une réforme globale d'ampleur, nous pouvons dégager des marges substantielles. Pour cela, il faut renforcer la progressivité de l'impôt, augmenter le nombre de tranches, taxer significativement les transactions financières et le patrimoine, majorer les droits de succession et développer une fiscalité environnementale. Enfin, il faut veiller au mésusage de certains services publics. Une gratuité partielle peut se concevoir alors, jusqu'à un certain niveau de consommation, pour certains usages.

31. Le développement de l'agriculture industrielle a permis une réduction importante du prix des denrées agricoles, mais avec des conséquences dramatiques pour l'humanité et la nature. La réduction rapide du nombre de paysans est à la source de la désertification de zones importantes du territoire, amplifiant la disparition de nombreux services publics. L'utilisation massive des pesticides affecte tout à la fois l'espèce humaine (cancers, perte de fertilité et des capacités cognitives, etc.) et la biodiversité de la flore et de la faune. L'agriculture industrielle est également un secteur important de la production de gaz à effet de serre. Il est donc urgent de réorienter la production agricole vers l'agroécologie et les circuits courts. L'agriculture paysanne, permettant de vivre décemment de son activité, doit être privilégiée. Cette réorientation devra bénéficier d'aides européennes – en réformant la PAC – et nationales, en particulier pour la conversion. Elle sera favorisée par les évolutions rapides de la demande, telle

que la montée du bio ou la réduction de la consommation de viande. Elle sera accélérée par une série d'interdictions et d'incitations à des changements d'usage pour garantir la souveraineté alimentaire, comme le revendique par exemple le mouvement international Via Campesina ou la Confédération paysanne en France.

Pour l'égalité sociale

32. Le travail doit être libéré de sa soumission aux seuls intérêts du capital. « *Le capital est semblable au vampire, il ne s'anime qu'en suçant le travail vivant et sa vie est d'autant plus allègre qu'il en pompe davantage* » écrivait Marx. Toute la société en souffre aujourd'hui. Les un.e.s s'épuisent au travail tandis que six millions d'entre nous n'ont pas d'emploi stable. Il faut travailler de plus en plus longtemps alors que les jeunes ne trouvent pas d'emploi. Les salarié.e.s sont ubérisé.e.s, jetables au gré de fermetures ou délocalisations des sites de production qui n'ont d'autre but que de maximiser les profits. Le management impose des formes d'organisation et des rythmes qui rendent la vie impossible, parfois jusqu'au suicide. À force de ne poursuivre que les résultats boursiers, les choix deviennent absurdes : une usine de masques ou de respirateurs est fermée parce que l'épidémie n'est pas encore là ; les traders ou les publicitaires sont dix fois plus rémunérés que les enseignant.e.s ou les soignant.e.s ; les pièces de rechange de tel appareil électroménager ne sont plus produites, obli-

geant le consommateur à ne pas réparer, mais à acheter une nouvelle machine. Ces aberrations viennent de la dépossession du sens du travail, de la course effrénée au productivisme et de la mise en concurrence généralisée désormais de la quasi-totalité des secteurs du monde du travail marchand. Aller travailler est de plus en plus une souffrance. Nous proposons une réorganisation d'ensemble qui parte des intérêts des citoyennes et des citoyens, des besoins sociaux et des exigences écologiques.

33. Le droit à un emploi stable et utile, socialement et écologiquement, doit devenir la pierre angulaire de la réorganisation du travail et de la production. Dans les rapports sociaux capitalistes, l'emploi est oppressif et aliénant. C'est le lieu par excellence de l'exploitation. Mais le travail est aussi une caractéristique propre des êtres humains pour faire société. S'il n'est pas le seul moyen de créer du lien social, il reste primordial dans l'acquisition par les individus d'une reconnaissance sociale et dans la construction d'une autonomie individuelle.
34. Le statut de salarié doit cesser d'organiser la subordination du travail au capital. Les investisseurs ont des droits, mais pas celui de décider de tout, et encore moins du sort de l'entreprise et de celles et ceux qui y travaillent. La mise en place d'une propriété sociale et d'un nouveau statut de l'entreprise précisera le partage des droits et des pouvoirs entre toutes les parties prenantes (salariés, actionnaires, représentants de la filière, des fournisseurs et sous-traitants, collectivités publiques concernées, usagers ou consommateurs) afin que les choix de gestion correspondent le mieux possible à l'intérêt général. Il faut donner les droits de contrôle non seulement aux salarié.e.s des entreprises, mais aussi à tous celles et ceux concernés par leurs activités. Ce chantier des droits sur la finalité du travail et la nature de la production doit

conduire à une remise en cause du salariat comme contrat de subordination du salarié à son employeur.

35. La finalité sociale et environnementale de l'activité économique doit être obligatoire pour toute entreprise, quel que soit son statut, dans la production comme dans l'organisation du travail. À toutes les échelles doit être posée la question de l'utilité ou de l'inutilité des biens et des services produits. Dans ce cadre, les questions d'organisation du travail ne doivent pas être laissées aux seuls managers représentant les actionnaires. Le néolibéralisme a encore aggravé l'emprise du capital sur les salarié.e.s, emprise d'autant plus perverse qu'elle se pare d'un discours vantant leur autonomie et leur épanouissement. Il faut inventer de nouvelles pratiques partant des expériences concrètes des salarié.e.s, associant leur point de vue à celui des chercheurs et des organisations syndicales pour remettre en cause une organisation du travail aliénante.
36. À nouveau, la soumission du travail au capital est de plus en plus forte à travers, notamment, le chantage à l'emploi et la concurrence salariale. Les salarié.e.s sont incité.e.s à se soumettre, y compris dans leur subjectivité. Les mutations technologiques sont utilisées pour prendre le contrôle de tous les temps, travaillés ou non, alors qu'elles pourraient permettre, à condition d'être profondément transformées, une transition écologique et une meilleure qualité de vie. La réflexion doit également être engagée sur la réorganisation de la protection sociale des rapports fractionnés au travail. Aujourd'hui, les temps flexibles ou partiels sont souvent imposés ou liés à des expériences humaines et culturelles mal intégrées à l'intérieur du système actuel de protection sociale, basé sur le modèle du plein emploi et du salariat stable. Cela suppose une rupture avec l'organisation capitaliste du travail.

37. La crise de civilisation que nous traversons est une aussi une crise de notre rapport au temps. Notre époque vit à un rythme effréné. Le temps libéré de contraintes apparaît de plus en plus inaccessible, notamment pour les femmes qui cumulent le plus souvent l'essentiel des tâches domestiques et parentales avec un emploi. Cette situation est paradoxale, car jamais nous n'avons eu à notre disposition autant d'outils nous faisant « gagner du temps », des applications numériques aux moyens de transport rapides, comme le TGV. La cause première est à chercher du côté des rythmes et exigences du capitalisme contemporain. La crise majeure que nous traversons doit être un point de bascule pour inverser cette accélération inhumaine. Il nous faut sortir du consumérisme, casser cet emballement insoutenable du capitalisme contemporain, et organiser le ralentissement de nos activités. Le partage des temps de la vie est un enjeu profondément politique, visant à redonner du sens au travail, à le « démarchandiser » et à réduire le temps dans l'emploi.
38. L'heure est donc venue d'une nouvelle réduction massive des temps de travail. Le néolibéralisme a interrompu une évolution séculaire qui liait les gains de productivité à la baisse progressive du temps de travail. Aujourd'hui, seuls en bénéficient les profits, alors que tout est fait pour que les salarié.e.s travaillent davantage. Le résultat est un intolérable chômage de masse assorti d'une précarisation de l'emploi, notamment avec le développement du temps partiel imposé. Nous proposons donc une réduction de la durée hebdomadaire du travail qui tend vers les 28 heures (ce qui est d'ailleurs aussi la proposition d'une partie de la Convention citoyenne), avec une semaine de quatre jours, une sixième semaine de congés payés, et la possibilité de semestre ou d'année sabbatique. L'âge de la retraite sera ramené à 60 ans. Cette réduction de la durée du travail correspondra à un partage

du travail et aura pour contrepartie le ralentissement de nos activités par l'arrêt ou la réduction des productions écologiquement nuisibles ou socialement inutiles. Des aides spécifiques devront permettre d'accompagner les petites et moyennes entreprises dans ce changement, des taxes à l'importation pourront être décidées pour éviter de potentielles délocalisations d'activités dont nous aurons besoin. Cette réduction du temps de travail passé dans l'emploi doit s'accompagner d'une reconnaissance accrue du travail social et écologique, qu'il s'agisse d'activités d'autoproduction ou de production collective d'alimentation locale, de soin aux plus jeunes, aux plus fragiles, au plus âgé.e.s, de contribution à la vie culturelle, citoyenne, syndicale, politique... Parallèlement, il faut favoriser les pratiques de travail hétéronomes qui valorisent les compétences acquises et l'épanouissement des projets librement choisis, individuels et collectifs.

39. Les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir bénéficier tout au long de leur vie d'une sécurité sociale professionnelle : en cas de suppression d'emploi, ils et elles doivent pouvoir continuer à bénéficier de leur rémunération et de leur protection sociale et, si besoin, suivre une formation permettant au moins le maintien de leur qualification. La généralisation du statut des intermittents à l'ensemble de celles et ceux qui occupent un travail saisonnier ou à rythme discontinu doit également venir compléter une protection sociale étendue à l'emploi et permettant l'autonomie des salarié.e.s.
40. La réduction des inégalités entre les femmes et les hommes doit être au cœur de la nouvelle vision du travail. La règle « à travail égal, salaire égal » doit devenir effective. Aux sanctions qui doivent se durcir et être appliquées, il faut ajouter une action résolue sur l'orientation, sur les filières de formation qui sont aujourd'hui encore très genrées, et développer une éducation qui

lutte activement contre tous les stéréotypes sexistes. Il faut aussi revaloriser les professions aujourd'hui majoritairement féminisées (santé, éducation, soin au 4^e âge...), afin d'assurer l'égalité réelle (salaires, hiérarchie des responsabilités, des secteurs, reconnaissance sociale) pour des professions de même niveau de qualification et d'exigences professionnelles. C'est l'imposition de rôles sociaux sexués, l'assignation des femmes à certaines activités, sur la base de critères pseudo psychologiques ou biologiques, que nous devons remettre en cause.

41. Un revenu de base décent (75 % du SMIC) doit être versé dès 18 ans et sans condition aux jeunes en formation comme à celles et ceux à qui aucun emploi n'est proposé.
42. La surexploitation des salarié.e.s devra être combattue. La loi interdira l'ubérisation du travail, qui en est une forme particulièrement cynique et scandaleuse, ainsi que sa précarisation.
43. Il faut réorganiser la protection sociale des salarié.e.s à temps de travail fractionné. Aujourd'hui, ce fractionnement – qui concerne majoritairement les femmes – est le plus souvent imposé (travail temporaire, Intérim, temps partiel subi, chômage). Quand il relève de congés de maternité/paternité ou du besoin d'accompagner un proche âgé ou malade/victime d'un handicap, il est mal protégé dans le système actuel, fondé sur le modèle du plein emploi et du salariat stable. Plus encore, une réflexion doit être engagée sur la possibilité d'un modèle de flexibilité qui ne rime plus avec de la régression sociale. Un fractionnement maîtrisé du rapport au travail est aussi le moyen de permettre à des salariés d'organiser de façon autonome leur temps de travail.
44. La priorité doit être donnée aux services publics et aux sociétés coopératives. La santé, la culture, l'éducation, la recherche, les transports du quotidien, mais aussi l'air et

l'eau... sont des biens communs qui doivent être protégés de toute pression marchande et toute appropriation privée. Un réinvestissement massif dans ces services est essentiel pour la population. Ceux-ci doivent évoluer vers la gratuité et l'implication citoyenne. Il est temps de poser dans le débat public le besoin de bloquer les projets de privatisation et de socialiser autant que relocaliser la production de biens de première nécessité : eau, énergie, infrastructures de transports, en recourant aux SCOP et autres formes de coopératives. Il faut démocratiser et décentraliser les grandes entreprises publiques pour permettre une maîtrise démocratique des choix d'équipement à l'échelon concerné.

45. La crise de civilisation que nous traversons est aussi une crise de notre rapport à l'espace et de nos manières d'habiter le monde. À cet égard, la diffusion rapide de la Covid-19 est liée à la civilisation urbaine et à la métropolisation du monde qui a réduit considérablement les espaces naturels, accéléré la déforestation et augmenté la vulnérabilité de nos sociétés humaines. Ce processus se traduit par des villes tentaculaires, denses, concentrant le capital humain, technologique, financier, culturel et symbolique, au détriment du reste du territoire et d'une partie de la population. 120 villes pèsent aujourd'hui 44 % du PIB mondial. Cet urbain généralisé entraîne l'artificialisation des sols, une concurrence farouche entre les territoires et engendre 70 % des déchets planétaires, 75 % de l'énergie consommée et 80 % des émissions de GES. C'est pourquoi nous devons repenser la ville et mettre fin à la métropolisation en nous appuyant sur les résistances qui s'expriment pour le « droit à la ville », la lutte contre la gentrification ou le gel des loyers. D'autres modèles d'aménagement du territoire sont possibles : ils passent par la réduction de l'étalement urbain, la fin de l'artificialisation des sols, la réduction des distances domicile-travail à travers la relocalisation de

certaines activités, la préservation des espaces agricoles, le retour de la nature en ville et le développement des réseaux de villes moyennes.

46. L'exploitation sans limites des ressources de la planète doit urgemment cesser. La société des communs que nous défendons est celle qui redécouvre l'importance du socle matériel duquel nous dépendons – l'air, l'eau, le sol, les matières premières, l'énergie, mais aussi les virus, les bactéries, l'ensemble des micro-organismes – ainsi que l'interaction des écosystèmes avec nos activités. Nous devons nous déprendre de toute aspiration à une vision dominatrice et autorégulée du monde piloté par les technosciences. Déplaçons notre regard d'une position anthropocentrée à une position d'acteurs agissants parmi d'autres. Toute la question est aujourd'hui de savoir comment nous réinstaller sur notre planète. Il faut ménager terre et mer, redécouvrir le sens de notre séjour en passant de la maltraitance du vivant au soin, en opposition aux transhumanistes... En somme, nous devons inventer une politique du vivant qui soit capable de prendre en compte toutes les dimensions de la biosphère comme le sol, l'atmosphère, la noosphère, et la multitude des puissances d'agir qui ne se limitent pas aux collectifs humains.

Pour des individus libres et noyaux du collectif

47. Dans l'histoire du mouvement ouvrier, le parti pris collectif dans la transformation des rapports sociaux a souvent effacé l'individu comme sujet de l'émancipation. En perdant de vue que le libre développement de l'individu est l'objectif de la lutte collective, la conception étroite et economiciste a également entraîné une hiérarchisation des combats et des priorités. La lutte des classes entre le capital et le travail comme combat prioritaire a minoré les luttes contre toutes les formes de dominations et d'oppressions. L'émancipation des femmes ou le combat contre le racisme donnent à voir différentes formes d'oppressions. Or, nous avons la conviction que notre projet doit conjuguer l'émancipation individuelle et collective, l'égalité et la liberté.
48. La pensée néolibérale s'érige en défenseur attitré de l'individu et de la liberté, en survalorisant la liberté d'acquérir et de posséder sur les autres formes de liberté. Partout où elle a triomphé, elle s'est traduite par un

déni des mécanismes de la reproduction sociale qu'elle n'a pourtant que renforcée. Érigé en sésame suprême, le mérite permet de masquer les inégalités sociales à la naissance et leur terrible constance, dans le temps comme dans l'espace. Détaché du collectif et ramené à sa seule qualité de propriétaire, l'individu néolibéral ne peut pas trouver la voie de l'émancipation humaine. La liberté qui lui est proposée n'est rien d'autre que celle de consommer et de posséder. Le libéralisme économique valorise la liberté des marchés financiers et non celle de l'épanouissement individuel et collectif. La duperie, le jeu sur les mots qui se ressemblent, a fait long feu : le néolibéralisme est un ennemi de la liberté émancipatrice.

49. Dans le sillage des mouvements féministes, la lutte contre la domination masculine a ébranlé nos représentations des rapports hommes/femmes. Nous réalisons combien les rôles, les tâches, les identités et les orientations sexuelles de l'individu sont façonnés par des mécanismes sociaux et culturels hérités du patriarcat. Si les victoires en matière d'accès aux droits pour les femmes ont jalonné le XX^e siècle, notre société reste profondément marquée par la domination masculine. De même, les mouvements de libération nationale qui ont émergé après la Deuxième Guerre mondiale sont venus bousculer les conceptions intellectuelles forgées dans nos sociétés coloniales. Les mobilisations pour les sans-papiers ont ajouté un enjeu à l'attirail du combat émancipateur. La lutte contre l'islamophobie a pris une ampleur nouvelle en 2019. Les mobilisations antiracistes, parties des États-Unis suite à la mort de George Floyd, connaissent un écho exceptionnel. Elles posent au grand jour, au-delà même des violences policières, la question des discriminations quotidiennes produites par un imaginaire social qui reste encore imprégné par une vision coloniale du monde. De plus, la persistance d'un antisémitisme, qui ne se limite pas à l'extrême droite, rend plus que ja-

mais nécessaire la vigilance la plus grande sur ce terrain. La gauche a trop longtemps sous-estimé ces enjeux. Il faut intégrer dans un projet global ces problématiques qui ne sont pas secondaires, mais essentielles. Les dernières décennies ont été marquées par la multiplication de révoltes et mobilisations sociales qui ont redéfini les contours du combat émancipateur. De la révolte des banlieues en 2005 à la vague #MeToo, des luttes LGBTQI+ à celles contre la traque incessante des exilé.e.s ou encore contre les violences policières, la société est traversée par des exigences émancipatrices multiples, dont l'objectif est pourtant unique : jouir des mêmes droits, des mêmes libertés, de la même considération sociale. Loin de l'individu uniforme du néolibéralisme, il est important de reconnaître l'individu singulier dans une société émancipée. L'individuation, qui permet à la singularité de l'individu de s'affirmer et de se nourrir du va-et-vient entre le « je » et le « nous », en nourrissant et se nourrissant du collectif, doit primer sur l'individualisme, et sur l'uniformisation.

50. Avec la crise de la Covid-19, les femmes se sont retrouvées en première ligne. Et pour cause : elles sont majoritaires parmi les soignant.e.s, les employé.e.s des grandes surfaces, les personnels chargés du nettoyage, et plus largement parmi les travailleurs pauvres. Ces métiers majoritairement féminins sont invisibles et sous-rémunérés. Dans le même temps, les femmes réalisent l'essentiel des tâches domestiques et parentales. C'est l'une des raisons pour lesquelles elles occupent les gros bataillons d'emploi à temps partiel. Cette réalité vient de loin, d'une répartition sexuée historique : aux femmes la sphère privée, aux hommes la sphère publique. Pendant la crise sanitaire, il était frappant de voir les hommes accaparer le débat public et la décision politique. L'enjeu est de partager les tâches de la maison, de la décision et de la représentation entre hommes et femmes. Il est

aussi de revaloriser dans notre organisation sociale ce qui relève historiquement, culturellement, des travaux et tâches féminines. Prendre soin des autres, par exemple, des enfants comme des anciens, ne doit pas être considéré comme subalterne, mais comme fondamental dans une société émancipatrice.

51. Tout au long du XX^e siècle, les femmes, les racisé.e.s, les personnes en situation de handicap, les LGBTQI+ ont conquis des droits fondamentaux qui ont bousculé les normes ancestrales et le patriarcat. L'enjeu majeur aujourd'hui est de passer de l'égalité formelle, inscrite dans la loi, à l'égalité réelle, pratiquée dans la vie. « Les monstres ça n'existe pas » nous dit Adèle Haenel, « C'est notre société. C'est nous, nos amis, nos pères. Il faut regarder ça. On n'est pas là pour les éliminer, mais pour les faire changer » poursuit-elle, l'enjeu c'est aussi de passer de la libération de la parole à la libération de l'écoute. La bataille de l'égalité sera enfin gagnée lorsqu'il ne sera plus question de calculer la parité sur un plateau télé, dans un conseil d'administration ou dans un type de profession. Si nous n'avons plus besoin de nous dénombrer par genre, par origine sociale ou ethnique, handicap, c'est qu'enfin, chaque individu de notre société sera considéré d'égale légitimité pour faire valoir sa volonté, ses choix, sa compétence. Il ne s'agit pas de gommer absolument toute différence d'appétence, d'approche ou de compétence entre individus, mais, au contraire, de permettre à chacune et chacun d'exprimer ses appétences et ses choix par-delà les attendus de la société. Pour passer de l'égalité théorique à l'égalité réelle, les normes sociales doivent évoluer. Si ce processus commence à l'école (dans les propositions d'orientation, de valorisation...) et en famille (dans les représentations véhiculées, la place et la parole laissées aux enfants des deux sexes), il doit s'étendre bien au-delà et s'incarner dans l'ensemble de l'organisation sociale.

C'est la condition indispensable à la reconnaissance réelle de l'égalité, à l'expression libre par les femmes et les hommes de leurs choix, de leur souveraineté sur leur vie intime, personnelle, professionnelle.

52. La reconnaissance et le respect des droits des personnes Lesbiennes Gays Bisexuel.le.s Trans Queer ou Intersexes doit également passer une nouvelle étape. Alors que nous fêtions, le 17 mai dernier, les 30 ans de la fin de la classification de l'homosexualité comme maladie mentale, alors que les libertés sexuelles et la reconnaissance de l'identité de genre semblent avoir tant progressé, le nombre d'agressions lesbophobes homophobes ou transphobes ne fait qu'augmenter, et leurs droits reculent dans de nombreux pays européens. Rien ne saurait justifier le silence coupable des autorités françaises à ce sujet. En France, comme à l'étranger, il nous revient de sanctionner plus durement les comportements discriminatoires, en commençant par ceux qui s'exercent dans l'entreprise et les services publics. Pour lutter contre les violences intrafamiliales et les risques de suicides, l'écoute et l'accueil des jeunes doivent être renforcés. Enfin, l'adoption et la parentalité des couples de même sexe doivent devenir une réalité : elles doivent être pleinement reconnues et trouver une place égale dans la société à celles des autres parents.
53. De par son passé colonial et ses interventions impériales dans de nombreux théâtres de conflits internationaux, la France noue avec le racisme une relation longue et complexe. L'idéal d'émancipation qui reposait sur le pacte républicain a échoué à fonder l'égalité de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, à commencer par les populations issues des anciennes colonies et les populations ultramarines qui ne jouissent toujours pas de conditions de vie égales avec les habitant.e.s de la métropole. Le racisme s'est inscrit dans notre société au cœur des rap-

ports sociaux, comme un élément qui continue de produire des représentations réactionnaires dont résultent des discriminations systémiques, des violences et des inégalités entre des individus proclamés égaux. Toutes ces différentes formes de dominations sont encouragées par la libération de la parole publique d'hommes et de femmes politiques, par des médias spécialisés dans la promotion de chroniqueurs haineux d'extrême droite, tandis que les milieux éducatifs et culturels ne disposent pas suffisamment de moyens pour lutter contre les stéréotypes et les discours si simples de division et d'exclusion. Le racisme contemporain prend notamment la forme d'une haine des musulmans. L'antisémitisme, que nous pouvions penser marginalisé après la Shoah, retrouve une vigueur inquiétante. Le combat antiraciste commence par la lutte totale contre toutes les formes de discriminations et de discours qui visent à perpétuer les positions de domination vécues par les individus en vertu de leur appartenance, réelle ou supposée, à une religion, une nationalité ou un groupe culturel. Pour être efficace, il doit reposer sur un devoir de mémoire. Cette reconnaissance historique est un puissant levier contre la reproduction des structures de pensées qui conduisent des catégories de la population à être exclues et rendues invisibles dans les médias, dans les sphères politiques et plus globalement de décisions, dans les espaces culturels. Notre urbanisme périurbain s'est façonné dans les années 1960 et 70, où la volonté de réduire les bidonvilles et d'améliorer les conditions sanitaires s'est faite autour des grands bassins d'emploi qui concentrent la grande majorité des travailleurs immigrés. Cet héritage contribue à reléguer aux marges de nos métropoles les populations les plus fragiles, les plus sujettes à discrimination, les privant ainsi de l'accès à l'essentiel des services publics et culturels des grandes villes, sans offrir les avantages des zones rurales. Cette fracture

profonde alimente les discriminations, les inégalités sociales et les ressentis entre les composantes de notre société qui ne se parlent plus et ne se connaissent plus : il est temps d'y répondre. Rapprochement des centres urbains, rénovation de l'urbanisme pour davantage de mixité, refondation de l'école, ouverture sur l'extérieur, développement de projets culturels d'envergure régionale et nationale, investissement dans le commerce et les entreprises locales, régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers... les solutions existent, il nous revient de les mettre en œuvre.

54. Pour répondre au défi antiraciste, nous devons aux côtés des acteurs concerné.e.s engager le combat pour une égalité réelle. Nombreuses sont les catégories de populations qui vivent aujourd'hui la suspicion permanente quant à leur appartenance à la communauté nationale. La bataille pour le droit d'asile et d'accueil, la liberté de circulation et d'installation, notamment de celles et ceux qui souffrent et qui meurent en Méditerranée, et le refus des conditions indécentes et liberticides qui sont faites aux migrants, sont des principes que doivent affirmer sans faille celles et ceux pour qui l'émancipation ne se divise pas. Les hommes et femmes qui vivent en France doivent obtenir les mêmes droits, dont le droit de vote et d'éligibilité. Les enfants à la naissance doivent être égaux dans tous les actes de leur vie, une carte de séjour de dix ans doit être rétablie. Depuis longtemps promise et jamais réalisée, une citoyenneté de résidence pour tous les étrangers vivant régulièrement en France doit être instaurée.
55. Dans ces combats pour porter la liberté de développement de chacune et chacun contre les réalités oppressives de notre société, une attention particulière doit être prêtée à la multiplicité croisée des oppressions et des dominations qui s'articulent les unes aux autres. L'intri-

cation des logiques d'exploitation et de domination crée en effet des identités multiples chez les individus, identités qui se révèlent et s'imbriquent au gré des luttes que les acteurs produisent. Si cette réalité condamne la possibilité de la constitution d'un sujet unique de l'émancipation, elle n'entrave en rien la possibilité de faire émerger et de mener une lutte collective qui concerne toutes et tous. La réussite d'un monde débarrassé d'une normativité oppressive, sexiste ou raciste repose sur le travail propre à chacune et chacun de défaire ses préjugés, ses perceptions et de faire apparaître sa position, entre privilèges et dominations, pour se situer dans ce rôle où être dominant et dominé n'est pas l'affaire d'un antagonisme unique dans la position qu'occupe l'individu. En effet, une même personne peut être dominée – parce que femme, pauvre ou noire – et dominante – parce qu'homme, riche ou blanc. Nous devons être vigilants à ne pas usurper la parole de celles et ceux qui font état de toutes les particularités souvent effacées par des discours englobants et faciles. En continuant à nouer des liens de solidarité avec les organisations féministes, LGBTQI+ ou les associations antiracistes et des quartiers populaires, tout en respectant leur autonomie dans l'action, notre camp social fonde ses capacités à échapper à l'unilatéralisme qui avait marqué son passé dans sa recherche d'une voie d'émancipation.

Pour une émancipation par la culture et l'éducation

56. L'heure est venue de refonder et réalimenter les institutions nationales qui permettent la création du commun et l'émancipation, individuelle et collective. Au premier rang de ces institutions, l'éducation, la recherche et la culture sont nos outils de formation à la critique, à l'altérité, à la vie démocratique. Or nous constatons avec inquiétude que ces domaines ne sont plus au cœur de la conflictualité politique. La marginalisation des enjeux culturels et éducatifs dans le débat public comme dans les priorités politiques est une dramatique démission. C'est pourquoi, en premier lieu, Nous voulons porter sur le devant de la scène et au cœur des budgets publics l'ambition éducative et culturelle.
57. La marchandisation de l'éducation et de la culture lamine chaque jour un peu plus ces domaines pourtant vitaux et contribuant de façon essentielle à nous élever dans notre parcours intellectuel et sensible. Il faut en sortir pour, là encore, basculer résolument dans une logique de biens communs.

58. L'école a la mission d'accompagner les élèves vers le monde qui vient, celui qu'ils contribueront à construire, à transformer. Or le néolibéralisme a franchi les murs de l'école. Pour Emmanuel Macron et les siens, le mot émancipation rime avec entrepreneuriat. Dans cette perspective, qui ne date malheureusement pas de son quinquennat, l'école est sommée de se tourner de plus en plus vers l'objectif de former non pas des individus libres, mais des travailleurs adaptés aux exigences du capitalisme, aux normes de compétitivité et de concurrence. Le sens des missions des personnels éducatifs s'en trouve altérée et la logique de sélection se révèle dramatiquement encouragée. Les multiples contre-réformes de la période accentuent doublement la sélection par un tri visible, dont Parcoursup est devenu le triste emblème, mais aussi par la rapidité à choisir et « réussir » qui laisse encore un peu plus de côté ceux, parents et élèves, qui n'ont pas les codes et le capital culturel pour déambuler dans ce labyrinthe. De plus en plus, les conditions sociales deviennent des critères d'élimination là où l'égalité républicaine devrait tendre à combler les injustices.

59. Nous revendiquons un système éducatif qui accompagne, de la maternelle jusqu'aux études supérieures, avec une école publique, gratuite, obligatoire et laïque. La visée démocratique de nos outils éducatifs doit servir de fil à plomb des politiques publiques. À ne faire de l'école qu'une institution chargée de la transmission des savoirs, on s'éloigne de sa force de socialisation. Si nous sommes convaincus de la puissance émancipatrice des savoirs, nous savons aussi que l'école ne peut régler tous les maux de la société et ne peut combler, à elle seule, les inégalités structurelles de notre société.

60. Dans cette perspective d'une école tournée vers l'esprit critique, la réalisation de soi, l'ouverture au monde,

l'apprentissage de savoirs multiples non tournés vers la quête de rentabilité pour le monde marchand, il faut réajuster l'équilibre des matières et les contenus enseignés. Progressivement, des matières ont été distinguées des savoirs manuels, se retrouvant très peu présents aujourd'hui et dévalorisés par rapport aux savoirs dits intellectuels. L'enjeu écologique, la nécessité de transmission de savoir-faire, l'apprentissage de nouveaux rapports à la nature... nous invitent à réaffirmer la nécessité des apprentissages manuels, pour toutes et tous. De la même manière, dans les filières techniques et professionnelles, les matières dites générales doivent reprendre place, leur quasi-absence rendant aujourd'hui l'orientation définitive.

61. Les personnels enseignants français figurent parmi les plus mal rémunérés des pays de l'OCDE. Ce n'est pas acceptable. Le gel durable du point d'indice a contribué à plonger leur salaire dans les limbes. Une revalorisation salariale substantielle est d'une urgente nécessité. Les premières années sont particulièrement dévalorisées en termes de rémunération, ce qui doit changer. Nous préconisons également la mise en place d'un prérecrutement, en créant un statut de fonctionnaire stagiaire. Il faut donner de l'attractivité à la profession et diversifier les profils d'enseignants. Le prérecrutement ne consiste évidemment pas à mettre des fonctionnaires stagiaires seuls devant des élèves pour combler les effectifs de remplaçants, mais à permettre une formation qui assure à la fois une assise disciplinaire, une ambition pédagogique et la professionnalisation.

62. Au XX^e siècle, l'école a réussi une étape impressionnante avec la massification. Le défi contemporain réside dans notre capacité à ce que cette massification se traduise par une élévation pour toutes et tous des apports du système scolaire. Pour y parvenir, nos efforts doivent

se concentrer sur ceux qui ne réussissent pas dans le cadre des normes éducatives actuelles. Il faut partir de leurs difficultés pour adapter nos réponses pédagogiques, qui doivent être émancipatrices et non élitistes et inégalitaires comme l'imposent les réformes Blanquer. En outre, nous avons besoin d'augmenter significativement le nombre d'adultes dans les écoles. Il faut davantage d'enseignants en classe pour abaisser le ratio profs/élèves. Il faut plus de maîtres que de classes, mais l'école a aussi besoin de psychologues, d'infirmières, d'AESH en nombre suffisant. La médecine scolaire est un enjeu extrêmement important pour lutter, par exemple, contre l'obésité ou le repérage des handicaps. L'enjeu de l'orientation est aussi décisif, là où les réformes successives ont cassé les reins des lieux et des personnels qui assurent cette mission.

63. Le monde culturel subit, lui aussi, les assauts de l'austérité budgétaire et des normes néolibérales. La diversité et la démocratisation culturelles en subissent gravement les conséquences. Or l'art et la culture sont des lieux du partage, du sensible, de ce qui nous fait humains. C'est aussi ce qui donne sa chance à la création, à l'imaginaire, à l'invention, et donc au changement. Cet espace mental ouvert permet de penser par soi-même et de relier les un.e.s aux autres, là où la marchandisation place l'individu prétendument libre dans la solitude face à des choix qui lui sont imposés. En ces temps de mutations, la culture conditionne la capacité de chacun.e à déchiffrer le présent et à imaginer de nouveaux horizons. Elle permet de reprendre le pouvoir sur les mots dont le capitalisme financier déforme le sens pour imposer ses propres critères quantitatifs et concurrentiels à tout le champ des activités humaines. Elle est une condition de la citoyenneté et de l'émancipation. C'est pour nous une priorité.
64. Notre ambition culturelle, c'est de permettre à davantage de créateurs de vivre de leur production. À cet égard,

le statut d'intermittent doit non seulement cesser d'être remis en cause, mais largement renforcé. Le soutien au pluralisme de la création doit irriguer l'investissement public. Notre ambition culturelle, c'est aussi la volonté que les lieux d'art et de culture ne se referment pas sur eux-mêmes, ou sur un petit nombre de citoyens, mais s'ouvrent toujours plus à l'ensemble de la population. Les expérimentations, notamment dans les quartiers populaires, qui permettent aux artistes et aux œuvres de venir à la rencontre des habitants – et non seulement l'inverse – comme de les associer à l'élaboration créatrice ont fait la preuve de leur efficacité pour démocratiser l'accès à la culture, pour donner goût à l'art. Il faut encourager et développer ces pratiques innovantes. En effet, il ne suffit pas de rendre gratuit l'accès à un musée, de mettre une bibliothèque au milieu d'une cité populaire ou de proposer des places de théâtre pour que des publics qui n'en ont pas l'habitude s'y ruent. Sortir nos espaces et nos objets culturels de l'élitisme, telle est notre obsession.

65. Mais l'émancipation n'est pas que sociale ou culturelle, elle recouvre aussi notre capacité à dépasser individuellement et collectivement un modèle de société qui nous détruit chaque jour un peu plus, ternit les perspectives sociales et physiques de nos enfants et de nos petits-enfants. Une coopération scientifique ouverte est nécessaire sans que les questions de propriétés intellectuelles ne viennent freiner les découvertes. Ces dernières décennies, la recherche publique et privée a été soumise à une double injonction. Dans le secteur public, c'est l'innovation profitable qui a été privilégiée sur la recherche fondamentale, ce qui a conduit à prioriser les recherches qui se traduisent par des mises sur le marché de nouveaux produits ou services quand elle n'est pas limitée à des améliorations de marketing plus qu'à de réelles fonctionnalités. La recherche fondamentale, condition

des avancées scientifiques majeures, a été délaissée. La seconde injonction, corollaire de la première, a porté sur la propriété intellectuelle, les chercheur.e.s devant prioriser le dépôt de brevet chaque fois que l'opportunité s'y présentait. Cette mise sous tension de la recherche vers une « productivité » supérieure, quel qu'en soit l'intérêt réel pour la population ou les risques pour l'environnement, n'est pas nouvelle. Elle privilégie la compétition entre chercheur.e.s plutôt que la coopération pourtant au cœur de la production de ce bien commun qu'est la connaissance.

66. La diffusion des technologies dans nos vies comme dans l'écosystème planétaire n'est pas sans conséquence et ne doit plus être le résultat des intérêts ou même des lubies d'une minorité, mais celui d'un choix collectif conscient. La mise en commun des découvertes, des données statistiques et des réalisations pratiques, à un niveau planétaire et à une vitesse incroyable, montre qu'une autre voie est possible. À l'image du logiciel libre et des *fab labs*, les chercheur.e.s et développeur.euse.s ont créé un nouveau « commun », de la science et de la technologie, qui refuse la privatisation des découvertes au profit de l'humanité dans son ensemble. Nous voulons nous saisir de cette réussite majeure pour défendre une science ouverte, où la recherche fondamentale sera protégée et amplifiée et où les développements et innovations devront respecter le principe de précaution et être mis au service de l'humanité tout entière. C'est le sens de notre exigence d'une véritable démocratie scientifique et technique. Le devenir technologique ne doit plus échapper à la délibération et à la prescription collective, c'est-à-dire à un processus de démocratisation des technologies et de réappropriation des enjeux, des conséquences sociales et environnementales de ces évolutions.

Pour une Constituante, portant les citoyen.ne.s au cœur du pouvoir

67. L'État sous sa forme néolibérale est aujourd'hui en crise. Renonçant de plus en plus ouvertement à toute fonction de protection et de redistribution, il s'est adapté aux normes et objectifs de l'économie capitaliste, finissant même par les adopter. L'État a ainsi soumis les grands services publics essentiels à des impératifs marchands (santé, éducation, enseignement supérieur et recherche, aide sociale, équipement et aménagement du territoire...) et multiplié les obstacles à la bonne réalisation de leurs missions. Prétendant supprimer les lourdeurs bureaucratiques de la planification et de la gestion publique, il a induit des logiques bureaucratiques encore plus puissantes. L'État est devenu le lieu du démantèlement des services publics, de la privatisation des biens communs. Il prend aussi un tour de plus en plus autoritaire avec l'intégration dans le droit commun des législations d'exception et une répression accrue des mouvements sociaux. Il faut rompre avec ce néolibéralisme autoritaire.

68. C'est un processus constituant que nous devons engager, dès 2022, visant à rompre avec les institutions antidémocratiques et hyper-présidentialistes de la V^e République pour aller vers une conception profondément renouvelée de la République et de la démocratie. Il s'agit d'en finir tant avec le modèle néolibéral qu'avec la tradition gaulliste de l'État fort qui, malgré des réussites indéniables, s'est révélée autoritaire, bureaucratique et technocratique. Plus profondément, la crise actuelle est celle de l'épuisement historique des modèles de démocratie représentative qui n'ont pas su se renouveler. La question d'un nouvel élan de la démocratie est donc centrale. Pour restaurer la confiance dans notre système politique et permettre aux classes populaires de l'investir massivement, la nouvelle organisation institutionnelle doit viser la maîtrise démocratique des ressources et des moyens de production, d'échange et de financement, de redistribution et de protection, d'organisation collective et de planification.
69. Mais un État social, même élargi à l'impératif écologique et à des enjeux nouveaux de protection sociale, de partage des richesses et de gestion des biens communs, reste une instance séparée du reste de la société et reproduisant en permanence des mécanismes de domination et d'exclusion des citoyennes et des citoyens des décisions. Il faut créer les conditions d'une démocratie active qui ne peut pas se réduire à un simple renforcement du rôle du Parlement. Celle-ci doit fondamentalement permettre la participation de toutes et tous aux décisions qui les concernent. Elle doit notamment non seulement intégrer largement le contrôle et l'intervention citoyenne dans la définition et la planification des besoins collectifs, mais également une organisation démocratisée et décentralisée de l'État lui-même et des services publics, autorisant des formes d'autogestion et d'auto-organisation par les agents, assortie d'un large contrôle citoyen sur la ma-

nière dont ils fonctionnent. Cela implique une profonde modification de notre système institutionnel et de toutes les formes de pouvoirs.

70. La citoyenneté doit être élargie et renforcée. L'affirmation constitutionnelle de l'égalité formelle entre les citoyens ne masque les très grandes inégalités, y compris du point de vue de l'exercice des droits et pouvoirs attachés à la citoyenneté. Les constituants de 1946 avaient déjà proclamé, dans le préambule de la constitution, la particulière nécessité de certains principes politiques, économiques et sociaux tels que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, le droit d'asile, le droit au travail et à l'emploi, à l'action syndicale et à la grève, à des moyens convenables d'existence, à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture, à la santé, au repos et aux loisirs... La plupart de ces droits ne sont toujours pas devenus effectifs. Il existe d'inacceptables inégalités dans la citoyenneté elle-même, qui minent l'ensemble de notre édifice démocratique. C'est pourquoi ces droits, élargis à ceux qui sont particulièrement nécessaires aux temps actuels, doivent être intégrés au corps même de la constitution et devenir des droits effectifs, donc juridiquement « opposables ». Ils doivent être garantis par les moyens appropriés, notamment le développement des services publics adéquats.
71. Le droit de vivre bien doit être assuré à égalité pour chacune et chacun. Il n'est plus tolérable que des femmes et des hommes, en raison de la faiblesse de leurs ressources, vivent aujourd'hui dans des conditions qui altèrent leur santé et celle de leurs familles, les épuisent, rendent leur vie anormalement difficile ou dangereuse, ou aggravent la cause des inégalités dont elles ou ils sont victimes.

Pour la conquête de nouveaux droits

72. Le processus constituant doit avoir pour mission d'élargir le socle des droits. C'est l'affirmation du progrès humain collectif. C'est la condition de l'élévation des possibilités pour chaque individu de devenir libres.
73. Le droit à bénéficier de soins de qualité est un droit universel. Il est de notre responsabilité collective de lutter pour que l'ensemble des habitants dispose d'une couverture santé permettant l'accès de toutes et tous aux soins et aux médicaments. Ce droit ne sera effectif que si nos sociétés tournent le dos à la privatisation rampante de l'hôpital, de la médecine du quotidien tandis que recherche et médicaments sont soumis à la loi du profit immédiat. Un service public de haute qualité, géré en fonction des besoins des usagers et des personnels, doit répondre aux graves lacunes qui illustrent la crise actuelle. L'industrie du médicament doit être placée sous contrôle public. Les inégalités sont criantes dans l'accès au soin, on trouve des déserts médicaux aussi bien dans les territoires faiblement peuplés que dans les quartiers populaires de la région parisienne. La planification sa-

nitaires doit permettre de répartir équitablement les services de santé entre les différents territoires, aussi bien pour la médecine générale que spécialisée, sans oublier l'importance de la santé environnementale.

74. Il vaut mieux toujours prévenir que guérir. Nombre de maladies pourraient être évitées avec une alimentation plus saine, un environnement non pollué, une réduction du stress du toujours plus, du plus vite. Le droit à se nourrir sainement implique de s'affranchir du modèle productiviste agricole et lui substituer une agriculture paysanne. Il signifie également une relocalisation des biens alimentaires et de nouveaux rapports équilibrés entre producteurs et consommateurs en refusant la dictature qu'exercent les grandes centrales d'achat des hypermarchés sur le niveau de vie des paysans et sur nos modes alimentaires.
75. Le droit au travail est inscrit dans le préambule de la constitution française. Il doit reprendre son sens historique défini par la déclaration de Philadelphie, adoptée par l'Organisation internationale du travail en 1944 : « Le travail n'est pas une marchandise ; La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité pour toutes et tous »... La crise sans fin depuis 1973 fait exploser les chiffres du chômage et de la précarité. Elle met à jour les profondes et multiples inégalités face au travail et en particulier les inégalités entre celles et ceux qui peuvent gérer leur temps et lieu de travail ou celles et ceux condamnés à des emplois payés au minimum, loin de chez eux et à des horaires imposés. Plus généralement, les inégalités de salaires sont toujours plus importantes et le sens même du travail se perd pour une majorité de salarié.e.s. Pourtant, les « premiers de corvée » sont finalement plus utiles que les soi-disant « premiers de cordée » ! Nous devons à la fois exiger le retour à un droit au travail, protecteur des salarié.e.s,

assurer en toutes circonstances la continuité du revenu, et en même temps se battre pour changer le travail et le modèle social. Il s'agit de poser la question de l'utilité sociale et écologique du travail, et donc de l'inutilité de certains secteurs.

76. Le droit à la ville est une exigence de notre temps. Avec les émeutes de 2005 dans les banlieues populaires ou, plus récemment, avec le mouvement des gilets jaunes, nous avons pris conscience de l'ampleur des inégalités territoriales. La justice sociale et le partage des richesses ne dépendent pas seulement de l'égalité sociale, mais se jouent aussi dans la façon dont les territoires se développent. La « géographie du capital » a imposé sa marque dans la course aux mégapoles, avec leur concentration de richesses économiques, institutionnelles ou culturelles, et le développement de territoires périphériques paupérisés. Ce modèle de développement territorial creuse les inégalités sociales et tourne le dos aux exigences environnementales. C'est une vision néolibérale et productiviste qui conduit aux cités-dortoirs ou aux campagnes désertées d'une part, à des centres d'affaires ou complexes purement touristiques, de l'autre. Le résultat, notamment en matière de déplacements, est une catastrophe écologique. Le rythme et la qualité de vie d'une grande partie de la population s'en trouvent aussi gravement dégradés. Urbains comme ruraux, nous sommes de fait toutes et tous reliés à la ville. C'est là que se trouvent les hôpitaux, les cafés ou les cinémas. C'est là que s'installent l'essentiel des services publics, les magasins ou les salles de spectacle. Agir pour l'égalité territoriale, c'est défendre le droit à la ville pour toutes et tous. Un concept qui dit la nécessité pour toutes les catégories sociales de prendre part à la ville telle qu'elle existe, mais aussi à sa production et à sa transformation. C'est le droit de participer à son aménagement, le droit politique de définir la ville. C'est le droit à un environ-

nement sain, à un logement adéquat ou à des transports collectifs accessibles. Le rapport entre centres et périphéries doit être mis en cause au profit de logiques de développement plus polycentriques. Affirmer le droit à la ville, c'est se donner les moyens d'un développement territorial qui assure l'accès de chacune et chacun aux biens essentiels à une vie digne et libre.

77. Depuis des décennies, la Fondation de l'Abbé Pierre souligne l'importance d'un véritable droit au logement décent en France, à la fois comme garantie constitutionnelle et véritable droit positif opposable. Paradoxalement, la France n'a jamais eu dans son histoire autant de logements inoccupés et autant de capacité à construire des logements de bonne qualité. Mais les lois restent inappliquées – en particulier la loi de réquisition sur les logements vacants – et les priorités budgétaires de l'État sont orientées, au détriment du logement social, vers le développement du parc locatif privé et l'accession à la propriété, soumis l'un et l'autre aux lois du marché. Le droit au logement décent doit devenir un droit constitutionnel explicite, être contraignant pour la collectivité et s'intégrer à une démarche globale pour résoudre la crise du logement dans toutes ses dimensions, à la fois écologique, économique, politique, sociale, sanitaire... En réalité, la mise en œuvre d'un tel droit s'articule à l'effort pour résoudre une crise globale des formes de l'habitat et de l'aménagement du territoire et pour combattre les effets désastreux de l'appropriation capitaliste privée.

Vers une nouvelle République

78. Il faut rompre avec le système d'oligarchie électorale dans lequel nous vivons. La conversion des classes dirigeantes au néolibéralisme et la concentration de l'essentiel des pouvoirs politiques, économiques et médiatiques entre les mains des classes sociales les plus favorisées, matériellement et/ou culturellement, ont fini par faire converger les principaux partis de gouvernement autour des choix néolibéraux qui profitent à ces catégories. Les classes populaires, qui au contraire en pâtissent, se sentent abandonnées et rejettent largement ce système. Cette désaffiliation démocratique est renforcée par le fossé qui ne cesse de se creuser entre, d'une part, des citoyens qui aspirent légitimement à intervenir de façon active dans le fonctionnement des institutions et, d'autre part, une « classe » et un « système » politiques qui visent à garder la mainmise sur tout et cantonnent pour l'essentiel le monde populaire au rôle d'électeurs périodiques.
79. Nous devons répondre à l'exigence démocratique qui s'exprime fortement, comme nous l'avons notamment vu dans le mouvement des Gilets jaunes. Cela suppose

de construire une VI^e République écologique, sociale et citoyenne, une démocratie active. Elle doit être le résultat d'un large processus de débats citoyens et sa constitution soumise à référendum. Son objectif doit être de donner aux citoyen.ne.s, dans toutes les sphères de la vie sociale, bien davantage de pouvoirs d'intervention directe et de contrôle, ce qui implique aussi une beaucoup plus grande transparence de la vie politique.

80. La participation directe des citoyennes et des citoyens à la décision politique est un enjeu premier. En dehors des moments électoraux, leur rôle dans les institutions est aujourd'hui quasiment nul. Tout juste existe-t-il un droit de pétition, et plus récemment un « référendum d'initiative partagée », l'un et l'autre enfermés dans des conditions d'exercice si rigoureuses qu'ils ne sont pas utilisés en pratique. Ce fut spectaculairement le cas en 2019, pour la demande d'un référendum contre la privatisation du groupe Aéroports de Paris, qui n'a pas pu être organisé malgré la signature de plus d'un million de citoyen.ne.s, et alors même que son objectif était très majoritairement partagé dans le pays.
81. Les citoyennes et les citoyens doivent disposer d'un large pouvoir d'initiative au niveau national comme au niveau régional et local, avec l'institution d'un véritable référendum d'initiative citoyenne (RIC) qui pourrait être demandé par un nombre raisonnable de citoyen.ne.s, de l'ordre de 2 % du corps électoral. La Constitution devra en définir les objets possibles et les conditions afin que ne puissent être remis en cause les droits inaliénables de la personne (interdiction de la peine de mort, droit à l'avortement...). Il faudrait également avoir la possibilité pour un nombre moins important de citoyennes et de citoyens de faire une proposition de loi ou de délibération que le Parlement ou les assemblées locales devraient alors obligatoirement examiner. Le Sénat, dont

la composition doit être démocratisée, doit devenir une chambre de la citoyenneté, assurant l'interface entre l'activité législative parlementaire, les citoyen.ne.s et les collectivités territoriales.

82. Un Conseil supérieur du développement économique, écologique et social devrait remplacer l'actuel CESE. Son rôle serait de veiller au respect par tous (notamment les entreprises et les institutions économiques et financières) des grandes orientations de la politique économique, écologique et sociale du pays, en particulier en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Il éclairerait le législateur et l'action des pouvoirs publics par une analyse prospective des besoins et des contraintes sociales et environnementales. Son rapport annuel serait rendu public et fera l'objet d'un débat au Parlement.
83. Les relations devraient être renforcées entre les citoyen.ne.s et les élu.e.s, afin qu'une élection ne constitue plus une pure et simple délégation de pouvoirs, sans aucun droit de regard des électrices et des électeurs pour plusieurs années. Un Conseil citoyen pourrait donc être institué dans chaque circonscription, afin que les citoyen.ne.s puissent régulièrement être informé.e.s et débattre de l'accomplissement du mandat de leurs élu.e.s. Dans des conditions définies par la loi, ces Conseils pourraient, le cas échéant, débattre d'une proposition de référendum révocatoire d'un ou plusieurs élu.e.s.
84. Le succès de la « Convention citoyenne pour le climat », qui a vu 150 citoyennes et citoyens tirés au sort être capables de se former et de proposer des mesures très fortes face au changement climatique, montre tout l'intérêt de ce dispositif qui avait déjà été utilisé dans différents pays. Le parlement et les assemblées locales et régionales doivent mettre en place des conventions ou « conférences de consensus » composées de citoyen.

ne.s tiré.e.s au sort pour éclairer le débat public et faire des propositions sur les sujets sur lesquelles elles sont constituées. Ces conventions tirées au sort, qui fonctionnent avant tout au consensus, ne se substituent pas aux assemblées élues après un débat contradictoire entre forces politiques, mais celles-ci devront discuter de toutes les propositions émises par ces conventions et justifier les éventuels refus de ces propositions.

85. Afin de développer la capacité concrète d'implication des citoyen.ne.s, il est également indispensable d'encourager et soutenir toutes les formes possibles de leur auto-organisation. En particulier, des statuts devraient protéger les élu.e.s et les responsables syndicaux et associatifs.
86. Le rôle de la représentation populaire doit être fondamentalement revalorisé. La constitution de la V^e République avait, dès 1958, organisé la suprématie du pouvoir exécutif. Le rôle du Parlement a encore été abaissé par l'élection du président de la République au suffrage universel, puis par l'inversion du calendrier électoral qui a considérablement accru son statut de chambre d'enregistrement. Parallèlement s'est développée une idéologie de la « gouvernance », dévalorisant le débat politique au profit du pouvoir des « compétents ». Les représentant.e.s des classes populaires ont été évincé.e.s du Parlement. Le véritable pouvoir est devenu celui d'un exécutif surpuissant composé de professionnels de la politique, commandant une bureaucratie technocratique de plus en plus liée aux dirigeants économiques et financiers. Remettre les citoyen.ne.s au cœur des institutions, c'est aussi mettre la représentation nationale au centre de tous les pouvoirs. Pour que les élu.e.s du peuple lui ressemblent le plus fidèlement possible, il faut mettre en place pour les élections nationales un mode de scrutin combinant le vote uninominal par circonscription – assurant le lien personnel entre élu.e.s et citoyen.ne.s de la

circonscription – et un vote sur listes permettant d'assurer globalement au Parlement une exacte proportionnalité entre le nombre de voix obtenues par chaque parti ou courant politique et celui de ses élu.e.s.

87. La réduction de la durée des mandats, leur renouvellement une seule fois et l'interdiction de leur cumul doivent permettre au plus grand nombre possible de citoyen.ne.s d'accéder à des responsabilités électives et assurer un renouvellement régulier des élu.e.s. La parité doit évidemment s'imposer dans toutes les institutions de la République.
88. Pour restaurer la prééminence du rôle de l'Assemblée nationale, l'exécutif doit être désigné par elle, responsable devant elle, et son pouvoir de le contrôler doit être renforcé. L'Assemblée doit avoir la maîtrise de son organisation et de son ordre du jour. Les dispositions qui visent à limiter son pouvoir de délibération – comme le vote bloqué, l'article 49.3 ou la possibilité de déléguer son pouvoir législatif au gouvernement – doivent être supprimées. L'Assemblée doit disposer des moyens d'évaluer l'ensemble des politiques conduites. Le droit de dissolution doit être rigoureusement encadré. Il faut transformer le rôle du président de la République dont les pouvoirs actuels seront assurés par le Premier ministre et le gouvernement. Son rôle deviendra celui de garant du fonctionnement des institutions. Si les citoyen.ne.s en décident ainsi, son élection au suffrage universel serait supprimée afin de prévenir un conflit de légitimité.
89. Le Conseil constitutionnel, dont les membres sont aujourd'hui nommés de façon discrétionnaire par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat, doit être démocratisé.
90. Le pouvoir judiciaire doit être indépendant du pouvoir exécutif. Ce qui suppose d'établir l'indépendance du

Parquet, et de substituer à l'actuel Conseil supérieur de la Magistrature un véritable Conseil supérieur de la Justice. Il nommera et décidera de l'avancement de tous les magistrats (Siège et Parquet), statuera comme conseil de discipline, contrôlera l'administration des cours et tribunaux et nommera un procureur général de la République chargé de l'action publique.

91. Le pouvoir de l'argent ne doit plus pouvoir gangrener la politique. Il est pour cela nécessaire, tout en renforçant les financements publics, de contrôler et limiter drastiquement le plafond des dons aux candidat.e.s et aux partis ; et de contrôler effectivement les liens de toute nature entre la politique et les intérêts économiques.
92. Pour libérer le pouvoir médiatique de la mainmise de l'État et du pouvoir de l'argent, un Conseil supérieur de médias démocratiquement constitué devra veiller à la démocratisation et au pluralisme de l'information, au respect des règles interdisant les concentrations abusives, ainsi qu'à l'indépendance des journalistes et des rédactions. Il nommera les dirigeants des organismes relevant du service public et fera chaque année des recommandations dans un rapport rendu public débattu au Parlement. Dans le même temps, des lois luttant contre la concentration économique dans les médias sont indispensables pour assurer le pluralisme.
93. L'évolution autoritaire du régime impose plus que jamais de renforcer et démocratiser le contrôle des droits et libertés publiques. Diverses institutions ont été créées pour contrôler l'action des pouvoirs publics ou suppléer à leurs insuffisances dans les domaines des droits et libertés. Certaines, comme l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) sont internes à l'administration ; d'autres sont des « autorités indépendantes » créées par la Constitution (« Défenseur des droits » : droits de l'enfant, libertés et discriminations, déontologie de la

sécurité, médiation avec les services publics), ou par la loi (Contrôleur général des lieux de privation de libertés). Elles doivent faire l'objet d'une refonte permettant d'assurer une indépendance véritable et d'augmenter leurs moyens et leur efficacité.

94. La démocratie doit être étendue au pouvoir économique. Au nom du droit de propriété « inviolable et sacré » et de la « liberté d'entreprendre », l'activité économique se trouve encore aujourd'hui pour l'essentiel entre les mains des actionnaires qui peuvent décider discrétionnairement de tout ce qui concerne la gestion et la stratégie des entreprises. Eux seuls décident de la nature de la production, de l'ouverture, la fermeture ou la délocalisation des sites de production, du type de management... En entrant dans l'entreprise, dont dépend pourtant une part décisive de leurs vies et de leurs conditions d'existence, les salarié.e.s cessent d'être citoyens pour subir les décisions que les « propriétaires » imposent. Les pouvoirs publics, dont dépendent pourtant les infrastructures et toutes les conditions qui permettent aux entreprises de fonctionner, disposent de faibles moyens de peser sur leurs choix, et n'exigent même pas de contreparties lorsqu'ils leur octroient des aides directes. L'irresponsabilité sociale et environnementale des entreprises est aujourd'hui une aberration évidente. Le principe doit aussi être affirmé de leur responsabilité économique : leur activité doit concourir à la satisfaction des besoins de la société, et leurs choix stratégiques ne peuvent donc plus être laissés à la discrétion des actionnaires, en fonction de leurs seuls intérêts.
95. Le développement d'une véritable démocratie économique implique donc d'abord un changement du statut juridique des grandes et très grandes entreprises. Leur poids économique, les enjeux considérables de leurs choix pour le pays et les régions ou bassin d'emploi où

elles sont implantées, les conséquences de leurs décisions pour leurs salariés, les consommateurs, leurs fournisseurs et sous-traitants – qui dépendent souvent totalement d’elles – justifient que le pouvoir n’y soit plus concentré entre les mains de leurs seuls actionnaires, mais partagé entre leurs représentants, ceux des salariés et de toutes les parties prenantes privées et publiques. La loi doit également organiser l’élargissement des droits et des pouvoirs des institutions représentatives des salariés, notamment du Comité d’entreprise.

Pour une mondialité de la coopération

96. Les relations internationales connaissent aujourd’hui une double crise. La première est la paralysie des institutions internationales devant la montée des nationalismes, des guerres et des tensions géopolitiques. L’effondrement de l’URSS avait ouvert une courte période pendant laquelle la mondialisation économique néolibérale s’est conjuguée avec un multilatéralisme basé sur les institutions financières et économiques internationales, FMI, Banque mondiale et OMC ainsi que sur l’ONU, qui a multiplié les grandes conférences sur les droits des femmes, le racisme, la démographie, l’habitat ou les questions sociales. Mais, très vite, la montée en puissance des économies émergentes, et en particulier de la Chine, le lent déclin de la puissance américaine et l’arrivée au pouvoir de dirigeants nationalistes qui entendent peser dans le jeu géopolitique ont paralysé les institutions internationales et ouvert une période de grande instabilité. La seconde crise est celle de « l’ordre westphalien » qui,

depuis le milieu du XVII^e siècle et surtout depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, considérait que seuls les États étaient les objets et les sujets du droit international. La montée, dès les années 1960, des préoccupations humanitaires, écologiques et démocratiques, a vu émerger des ONG déniaient ce monopole des États. Plus récemment, la mondialisation néolibérale et la croissance d'entreprises multinationales d'une puissance sans précédent ont contribué à fragiliser les États en réduisant leurs marges de manœuvre, au bénéfice de multinationales qui peuvent attaquer juridiquement des autorités locales ou des États. Cette fragilisation par le haut s'est conjuguée à une délégitimation par le bas, avec l'essor des revendications régionalistes et nationalistes.

97. Endiguer les pandémies, lutter contre le dérèglement climatique, changer de modèle économique global, tout cela ne peut se faire simplement à une échelle nationale ou régionale. Une coopération au niveau international est essentielle pour mettre fin à ces fléaux. Ainsi, la nécessité de mondialité se fait criante. Emprunté à Édouard Glissant, ce terme définit une mise en commun respectueuse des différences qui s'oppose au nivelage par le bas, à l'anti-diversité et à l'uniformisation qu'est la mondialisation néolibérale. La mondialité est un autre regard sur le monde dont le respect du divers permet de sortir les relations entre États des logiques purement marchandes et des conflictualités d'intérêts dans lesquelles elles sont actuellement enlisées. Toute l'architecture de l'organisation internationale doit être repensée.
98. Il faut développer la souveraineté populaire au-delà des frontières nationales, ce qui suppose une nouvelle conception de la souveraineté, non plus exclusive comme dans le cadre de l'État-nation, mais interdépendante, multiple, solidaire et pouvant s'articuler sur plusieurs niveaux, local, régional, national, européen et mondial.

Le défi est de construire les institutions correspondantes à chaque échelle, et plus encore leur articulation. La priorité, c'est de rompre avec une situation où les « États du Sud » continuent d'être les proies des politiques prédatrices des « pays du Nord » ou des multinationales et de subir les dommages collatéraux de leurs rivalités. Le pillage des ressources naturelles, l'exploitation des populations considérées uniquement comme main d'œuvre au rabais ou l'imposition de modèles économiques totalement extrinsèques à ces sociétés participe au maintien d'une domination pluricentenaire de ces pays.

99. Repenser les règles du commerce international qui sont au cœur des inégalités entre États et pérennisent l'exploitation des « pays du Sud » par les « pays du Nord » est une impérieuse nécessité. Nos échanges commerciaux ne doivent plus être des rapports de prédation entre États. Un terme doit être mis à la multiplication des traités de libre-échange qui représentent une négation dramatique de la lutte contre le changement climatique, imposent des logiques économiques néolibérales et participent de l'exploitation des populations et de la destruction des modèles sociaux. Les flux de marchandises parcourant des dizaines de milliers de kilomètres doivent être réduits. Dans l'intervalle, les produits que nous consommons doivent provenir de pays plus proches géographiquement. Mais il nous faut surtout repenser notre manière de consommer. Il est profondément climaticide de continuer à manger des fraises en plein hiver et des ananas toute l'année. Nous devons ainsi nous débarrasser de ces réflexes consuméristes et réapprendre à respecter la saisonnalité.
100. En mettant fin à l'imposition du modèle économique néolibéral, notre aide publique au développement doit être profondément repensée. Son objectif, c'est d'aider véritablement les pays qui en ont besoin, et non pas de

servir les intérêts privés de grandes entreprises françaises ou d'assurer une emprise continue de la France sur ces pays. L'aide publique au développement doit ainsi répondre aux besoins des pays en question, sans que nous imposions nos valeurs et notre vision sur la manière dont ils devraient fonctionner. Le modèle actuel contrevient à notre objectif de mondialité, car il nie les différences et impose un paradigme unique, et de surcroît destructeur. Si une division internationale du travail s'avère nécessaire – aucun pays ne peut tout produire par lui-même – elle ne doit pas entraîner une spécialisation telle qu'elle participe du maintien de la domination et d'échanges commerciaux aberrants d'un point de vue environnemental.

101. Il est impératif d'inverser la prééminence d'organisations internationales à la logique profondément capitaliste et climaticide, telles que l'OMC et le FMI, sur les organisations internationales qui œuvrent pour la paix et le respect des droits humains, telles que l'UNESCO, l'OIT, l'OMS... Ce sont ces dernières qui doivent primer dans la redéfinition des relations internationales et qu'il faut protéger contre la volonté de domination des grandes puissances.

102. L'ONU est une institution fondamentale dont les objectifs de maintien de la paix et de la sécurité internationale, de développement de relations amicales entre les nations et de réalisation de la coopération internationale sont plus que jamais essentiels. Elle doit permettre une véritable coopération entre les États. Mais pour ce faire, cette instance doit être profondément démocratisée. Les quelques pays qui y ont une réelle influence, qui reposent sur les logiques d'après-guerre, ne peuvent rester seuls maîtres du jeu international. Ses règles doivent être repensées en profondeur, pour sortir des blocages actuels et permettre que chaque pays puisse y avoir un poids

égal. Il est donc temps d'envisager une refonte profonde des institutions de l'organisation et de leurs rôles, en avantageant grandement l'Assemblée générale et en repensant le poids donné au Conseil de sécurité.

103. Les accords internationaux ne doivent plus être le strict reflet des rapports de force, ce qui suppose de donner une légitimité et une capacité aux organismes internationaux qui doivent s'appuyer sur le droit international. Car il existe déjà à l'heure actuelle des éléments de droit international encore incomplets et en deçà des besoins réels, mais qui pourraient être des points d'appui pour des politiques respectueuses des droits humains et des nécessités environnementales, mais qui ne sont, le plus souvent, pas appliqués. La communauté internationale a crié victoire à l'issue de la COP21, mais... beaucoup des pays les plus pollueurs ne respectent pas l'accord de Paris. Le traité sur le commerce des armes représente une avancée majeure pour une régulation des ventes d'armes respectueuse du droit humanitaire, mais... la France viole cet accord en fournissant armes et matériels à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte. Repenser les relations internationales, c'est ainsi mettre en place un cadre qui contraint les États à respecter les accords qu'ils signent en sortant des logiques purement économiques, et en inventant de nouvelles relations basées sur des valeurs profondément humanistes.

104. La France doit sortir des organisations qui la contraignent à des alliances qui vont à l'encontre de ses valeurs, telle que l'OTAN. L'interventionnisme armé des pays « occidentaux » sur le reste du monde dont ils se font les gendarmes est une folie diplomatique. Nous avons observé à maintes reprises les conséquences mortifères d'une intervention armée dans un pays étranger (Irak, Libye...), souvent – comble de l'hypocrisie – sous de faux prétextes humanistes. L'impérialisme occidental en la matière n'a

jamais résolu quoi que ce soit et a généré des crises qui perdurent encore aujourd'hui dans certains pays.

105. Il nous faut, au contraire, respecter l'autodétermination des peuples. La politique étrangère française doit soutenir et appuyer les mouvements et aspirations démocratiques des peuples, et construire avec eux des relations fondées sur le respect des intérêts et besoins mutuels.

106. La politique extérieure de la France doit promouvoir un modèle conforme aux principes de justice, d'égalité, de paix et de solidarité. Les relations nouvelles qu'il nous faut établir devront être débarrassées de toute volonté d'imposer notre vision des choses aux pays étrangers, afin d'assurer une réelle coopération internationale. Plutôt que de jouer à l'affrontement direct et sur le même plan avec les « grandes puissances », nous devons inventer une nouvelle voie pour laquelle le respect des valeurs sociales, écologiques et démocratiques devra primer sur les intérêts purement économiques. Cette nouvelle approche de la politique pourrait permettre d'apaiser les relations entre États. Elle pourra ainsi penser à de nouvelles approches sur des conflits internationaux qui s'éternisent. La recherche d'une mondialité solidaire, d'une diplomatie pacifiée doit ainsi devenir l'identité française en matière de politique étrangère.

Pour une Europe post-capitaliste et écologiste

107. Nous affirmons notre volonté de voir notre projet se développer dans un cadre européen. Cependant, force est de constater que la construction institutionnelle actuelle n'est pas compatible avec le projet politique soutenu par les valeurs que nous venons de définir. L'Union européenne est devenue une institution néolibérale ayant pour priorité la circulation des biens, des capitaux et des personnes pour développer les économies et ainsi dégager de la croissance. Ce projet s'est façonné sans les peuples qui n'ont été consultés qu'à de très rares occasions, et dont les décisions ont été outrepassées lorsqu'elles ne correspondaient pas aux attentes. Les décisions du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne sont actuellement prises dans l'opacité la plus complète, sans compte-rendu des débats. Les verbatim rendus publics par Yanis Varoufakis, l'ancien ministre des finances grec, illustrent tous la déconnexion des dirigeants européens, et notamment des chefs d'État et de la

bureaucratie vis-à-vis des besoins des peuples. Le Parlement européen, s'il a un pouvoir de blocage des projets de directives faites par la Commission sur nombre de sujets importants, est un cadre insuffisant pour permettre d'engager le changement de cap indispensable doit se voir doter d'un pouvoir d'initiative législative total, y compris de modifier les traités européens. La codécision doit par ailleurs être étendue à tous les domaines, et l'unanimité au Conseil abolie. Toutes ces mesures supposent une modification des traités qui doit être prise à l'unanimité des États. Si nous avons défini les grandes lignes de la mondialité que nous souhaitons, il semble fondamental de traiter les relations que nous voulons développer avec nos voisins et partenaires européens, et notamment dans le cadre actuel de l'Union européenne. Les relations de la France avec les États membres de l'Union européenne sont d'une profondeur qui dépasse les simples « relations internationales ».

108. Face à cette architecture capitaliste, néolibérale et anti-démocratique, les grandes incantations ne suffisent plus. Soixante-quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et après la chute du mur de Berlin, « L'Europe, c'est la paix » ne peut suffire à être la seule contrepartie à l'imposition de telles politiques économiques détruisant les structures sociales nationales. Invoquer « L'Europe sociale » s'avère une utopie tant que les décisions seront prises à l'unanimité par des gouvernements convertis au néolibéralisme. « Je suis européen » n'a pas de sens si le projet politique porté n'est pas explicité et largement partagé.

109. L'Europe telle que définie par les traités actuels ne permet aucune politique sortie du cadre néolibéral. D'abord, son budget limité à approximativement 1 % de son PIB n'est pas à la hauteur des enjeux et des investissements nécessaires. Ensuite, les règles budgétaires, limitant le

déficit public 3 % du PIB et la dette publique à 60 % du PIB et aggravées considérablement en 2012 par le Pacte budgétaire, interdisent toute marge de manœuvre aux États membres. Le cadre austéritaire explique pour une part la montée des régimes autoritaires et des partis d'extrême droite en Hongrie, Italie, Autriche... Il est donc indispensable de mettre fin à ce carcan pour retrouver la capacité de décider puis d'appliquer une autre politique, résolument sociale, démocratique et écologique avec l'objectif d'une refondation de l'Europe.

110. Cette perspective d'une Europe refondée pose la question de la stratégie pour y arriver. La négociation intergouvernementale à froid se révèle incapable de changer la logique profonde de la construction européenne. L'irruption des mouvements citoyens et sociaux à l'échelle européenne est donc nécessaire pour rebattre les cartes. La mobilisation citoyenne pour défendre l'intérêt général face aux pressions et jeux d'influence des grandes multinationales européennes et étrangères doit en être le corollaire. Pour autant, aussi indispensables qu'elles soient pour pouvoir résister au rouleau compresseur néolibéral et pour construire un espace public européen, ces mobilisations ne pourront pas enclencher une réelle inversion de la logique de la construction européenne sans passer par des ruptures gouvernementales au niveau national. L'élection d'un gouvernement de transformation sociale et écologiste dans un ou plusieurs pays est donc un levier majeur pour nous permettre d'engager un tel processus. Face à la menace d'un effondrement lié à la crise sanitaire, les règles austéritaires ont volé en éclat, preuve que les gouvernements peuvent les remettre en cause s'ils le veulent. Cependant, les institutions européennes et les gouvernements ne sont pas prêts à l'accepter facilement. L'expérience des négociations entre la Grèce gouvernée par Syriza et la Troïka a montré qu'il est impossible d'espérer convaincre les manda-

taires de l'oligarchie financière de changer de logique sans leur imposer un haut niveau de rapport de force. Tout gouvernement de gauche voulant rompre avec les politiques néolibérales fera face à l'opposition acharnée des dirigeants européens. Un ou plusieurs pays, représentant un poids politique et économique suffisamment important, peuvent engager un bras de fer capable d'obliger à une renégociation des traités. C'est le cas de la France, deuxième économie de l'Union européenne et l'un de ses principaux fondateurs, sans laquelle le projet européen originel n'aurait plus aucun sens. Elle devrait et pourrait, dans cette perspective, trouver des alliés d'importance, comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou même l'Irlande si les gouvernements de ces pays veulent rompre avec le néolibéralisme. Quoi qu'il en soit de ces alliances éventuelles, nous n'ouvrirons pas le champ des possibles alternatives aux politiques néolibérales sans qu'un ou plusieurs pays provoquent une crise politique majeure en Europe.

111. Un gouvernement de transformation sociale et écologiste qui voudrait appliquer son programme pourrait être soumis à des pressions des multinationales et des autres États ultralibéraux jusqu'au sein des institutions européennes. Le bras de fer qui s'ensuivrait doit allier processus de renégociation des traités – même si cette perspective est incertaine du fait de l'unanimité requise pour réviser les traités – et mesures unilatérales de protection permettant d'engager sans attendre la transition sociale et écologiste. Il s'agirait de mesures coopératives, en ce sens qu'elles ne seraient dirigées contre aucun pays, mais contre une logique économique et politique et que plus le nombre de pays les adoptant serait important, plus leur efficacité grandirait. Elles auraient donc vocation à être étendues à l'échelle européenne. Le processus de renégociation des traités et la perspective de l'extension des mesures de protection écologiques et sociales

doit rendre notre message politique clair : non au repli nationaliste, oui à la mobilisation dans les autres pays européens. De plus, comme dans le cas de la crise de la Covid-19, les traités peuvent ne pas être respectés. Comme souvent en diplomatie, les marges de négociations sont plus ouvertes quand le péril est trop grand.

112. Dans cette bataille, la constance du soutien populaire est l'élément clé. D'où la nécessité d'appliquer des mesures qui puissent améliorer rapidement la vie quotidienne de la population et de mener une bataille idéologique qui permette de leur donner du sens. Au-delà de telle ou telle mesure concrète, il s'agit fondamentalement d'engager un rapport de force avec les institutions européennes, en appliquant des mesures unilatérales même si elles sont contradictoires aux traités et aux règles européennes, et si possible de trouver des partenaires européens pour résister aux pressions. L'issue de ce bras de fer n'est pas donnée d'avance et sera, tout au long du processus, le résultat des rapports de force que la bataille engagée permettra de construire.
113. Nous ne sommes pas dans la situation de la Grèce qui, face au chantage des institutions européennes, n'a pas pu ou su trouver les moyens et les solidarités nécessaires pour résister. Mais nous serons aussi soumis à des pressions similaires, même si nous avons beaucoup plus de moyens d'y faire face... à condition d'en avoir la volonté politique. Il n'est pas question de se retrouver dans la situation des gouvernements de Lionel Jospin ou de François Hollande, qui s'étaient eux-mêmes convertis aux logiques néolibérales et n'avaient donc même pas tenté d'obtenir une renégociation des traités. Un gouvernement français bien décidé à le faire aurait d'importants atouts politiques et économiques. Certes, convertir l'ensemble des pays européens au projet d'une Union européenne post-néolibérale n'est pas un objectif

atteignable du jour au lendemain. En revanche, la perspective d'un blocage, voire d'une explosion de l'Union européenne, pourrait permettre à la France et à ses alliés d'arracher des compromis leur donnant les moyens de changer suffisamment les règles pour faire respecter, dans ces pays, les choix démocratiques de leurs peuples.

114. Dans cet affrontement, les sorties de l'euro et de l'Union européenne ne sont pas des solutions aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Notre objectif est de construire des alternatives concrètes à l'austérité, au néolibéralisme et au productivisme tout en renforçant la solidarité européenne. C'est dans ce cadre que la question monétaire doit être envisagée, le retour à une monnaie nationale et la sortie de l'Union européenne n'étant en rien la garantie d'une rupture avec le néolibéralisme, comme le montre l'exemple du Brexit. Comment, de plus, gagner l'opinion publique européenne si l'on claque d'emblée la porte de la zone euro, alors même que n'a pas été menée la bataille politique pour transformer le cadre institutionnel européen ? Comment construire des solidarités européennes quand le message envoyé par une sortie froidement revendiquée ne pourrait être compris par les peuples que comme la politique du chacun pour soi ? Notre objectif est non pas de sortir de l'UE ou de l'euro, mais d'engager ce combat acharné pour transformer les traités et permettre ainsi à notre pays, et à ceux qui le souhaitent, de sortir du carcan antidémocratique organisé aujourd'hui par l'imposition à tous d'un néolibéralisme de plus en plus absurde et dangereux. C'est pourquoi le message que la France doit envoyer est celui d'une détermination inflexible à résister aux pressions et aux menaces, quelles qu'elles soient, afin d'obtenir le respect du droit des peuples qui le souhaiteront à rompre avec les politiques néolibérales et consuméristes.

Construire de nouvelles majorités sociales et écologistes

Le capitalisme néolibéral abaisse l'humanité et abîme la nature. Nous sommes aujourd'hui devant une bifurcation : le nouveau système qui va naître sera-t-il plus ou moins humain que le modèle économique-social aujourd'hui en crise ? Face à la course effrénée au profit et au consumérisme si dévastateurs, nous affirmons les principes de mise en commun des ressources et des richesses comme des pouvoirs, des savoirs et des temps. C'est dans le partage et la quête d'émancipation humaine que se trouve la clé pour vivre mieux, toutes et tous. Pour sortir de la folie productiviste qui met en péril la vie humaine sur la Terre, il est indispensable de nous interroger sur nos besoins, et donc sur le sens et l'utilité de ce que l'on produit. Nos imaginaires sont aujourd'hui enfermés dans des besoins artificiels qui détruisent la biosphère et nos désirs. Pour organiser l'économie et la société tout entière, il ne faut pas partir des besoins du capital de s'accroître, mais de ce qui est essentiel pour mener une vie libre et épanouissante. La marchandisation de tout et n'importe quoi doit cesser pour ouvrir une ère des biens communs et de la coo-

pération. Contre ces canards sans tête qui nous gouvernent, nous revendiquons une rupture démocratique, seule à même de renouer un lien de confiance entre, d'une part, la sphère politique et les institutions, et, d'autre part, les citoyennes et citoyens.

L'heure n'est pas à l'aménagement de l'ordre existant, mais à la transformation en profondeur de la société. Notre horizon allie l'ambition sociale et l'exigence écologiste. Cette articulation est celle de notre temps, comme l'affirme si justement le désormais célèbre slogan « Fin du monde, fin du mois : même combat ». Cette vision doit embrasser résolument les luttes pour l'égalité, entre les sexes et les sexualités, entre toutes les personnes, quels que soient leur couleur de peau, leur origine ou leur lieu d'habitation. La construction de majorités sociales et politiques dépend de notre capacité à allier toutes celles et ceux qui sont assoiffés de justice sociale et de transition écologiste. Comme l'écrivait Angela Davis, « les murs renversés deviennent des ponts ». Nous n'arriverons à soulever les montagnes de la division, qui nous guette d'ici à l'échéance importante de 2022, qu'avec l'obsession d'unir les forces autour d'un cap de changement franc et loin de toute volonté hégémonique. L'accélération dramatique des recettes néolibérales et productivistes, incarnée par Emmanuel Macron et les siens, tout comme la voie du repli, de la haine et de la xénophobie, emmenée par Marine Le Pen et le RN qui croient leur heure arrivée, doivent nous donner la rage de réussir.

Table des matières

Changer de sens	7
Pour un archipel politique et citoyen, social et écologiste.....	13
Pour une démarchandisation de nos vies	19
Pour une société des biens communs.....	23
Pour l'égalité sociale.....	29
Pour des individus libres et noyaux du collectif.....	37
Pour une émancipation par la culture et l'éducation.....	45
Pour une Constituante, portant les citoyen.ne.s au cœur du pouvoir.....	51
Pour la conquête de nouveaux droits	55
Vers une nouvelle République	59
Pour une mondialité de la coopération.....	67
Pour une Europe post-capitaliste et écologiste	73
Construire de nouvelles majorités sociales et écologistes	79

————— DERNIÈRES PARUTIONS —————

DANS LA COLLECTION ITINÉRAIRES

Jaizquibel - villa de guerre de Jacques Brianti
Marchais de Gérard Streiff
Vive le Che de Jean Ortiz
J'ai pris des trains dans la nuit de Nadine Picaudou-Catusse
Après nous de Patrick Fort

DANS LA COLLECTION POLAR ROUGE

Le lézard et la mosaïque Pierre Domengès
Catalans nouvelles noires collectif
Sous les pavés la rage polar collectif
Très grand Paris de Valérie de Saint-Do
Les morts sont sans défense de Philippe Stierlin
N'y voyez rien de personnel de Diego Arrabal
Mortelles primaires polar collectif
Jour de colère de Diego Arrabal
Franco la Muerte polar collectif
Rouges les collines de Caracas de Maxime Vivas

DANS LA COLLECTION POLITIQUE

Les 10 commencements du jour d'après de Pierre Dharréville
Nous n'avons pas besoin des riches de Maxime Cochard
Ma parole contre la leur de Pierre Dharréville
Heideger et le golem du nazisme de Maurice Ulrich
L'occasion manquée de Roger Martelli
Parlons politique de Maryse Dumas et Robert Guédiguian

DANS LA COLLECTION FRANCS TIREUR

Au cœur de la haine de Thomas Portes
Kerviel, une affaire d'État de Julien Bayou

ISBN : 978-2-918721-95-6

Achévé d'imprimé sur les presses
de Sepec en août 2020
Dépôt légal : août 2020

Contact : info.arcane17@orange.fr

Le catalogue est disponible sur

www.editions-arcane17.net

MANIFESTE DU TEMPS DES COMMUNS

Texte issu de l'appel du « Big Bang »

Juin 2019. Des personnalités issues des gauches et de l'écologie politique lançaient un appel pour un big-bang politique nous invitant à réinventer nos modèles et nos imaginaires en même temps qu'à changer radicalement les formes de l'engagement : « la gauche et l'écologie politique sont loin de pouvoir constituer une alternative alors même que le pouvoir en place et la droite fascisante dominent la scène politique dans un face à face menaçant où chacun se nourrit du rejet de l'autre et le renforce. Le pire peut désormais arriver. Nous n'acceptons pas ce scénario. Nous devons, nous pouvons proposer un nouvel horizon. »

Septembre 2020. Après plus d'une année de mobilisations sociales continues, des élections municipales dont le pouvoir ressort lourdement sanctionné et une crise Covid révélatrice de l'ampleur du déficit sanitaire et démocratique, l'urgence grandit de crédibiliser l'espérance d'un changement profond et de progrès humains. Né des suites du big-bang, le « Manifeste du temps des communs » a pour objectif d'amplifier le débat de perspective. Commencer par le « quoi » (faire) avant de trancher le qui (l'incarner). Il est une contribution qui a vocation à être débattue, amendée, ajustée.

Les éditions *Arcane* 17

www.editions-arcane17.net

ISBN : 978-2-918721-95-6

5 euros



9 782918 721956